

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE ABBES LAGHROUR-KHENCHELA
FACULTE : LETTRES ET LANGUES ETRANGERES
Département de français



جامعة عباس لغرور خنشلة
كلية الاداب واللغات
قسم : اللغة الفرنسية

Mémoire de Master

No. Réf. :/...../2021

Domaine : Master Lettres et Langues Étrangères
Filière : Langue Française
Spécialité : Didactique des Langues Étrangères

Réalisé par :

M.GUERRAOUI Abderrezak

Thème

**L'effet des contraintes induites par la pandémie sur
le rendement des élèves en classe de FLE
-cas de la deuxième année secondaire au lycée
GUENTRI Seddik Babar-**

Soutenu le/...../..... devant la commission d'examen composée de :

M.	Président
M.	Directeur du Mémoire
M.	Examineur
M.	Examineur

Dédicace

À mes parents



Remerciements

Un merci bien particulier à mes enseignants.

Ma gratitude et mes remerciements les plus distingués à mon professeur de littérature M.LOUCIF Badreddine pour ses enseignements et son immense amabilité.

Sommaire

INTRODUCTION GENERALE	IX
<i>Chapitre 01</i>	<i>1</i>
LES CHANGEMENTS ATTRIBUES SUR LE PROGRAMME DE LA DEUXIEME ANNEE SELON LA REGULATION DE LA PROGRESSION D'OCTOBRE 2020	1
Introduction	1
1.Présentation du programme de la deuxième année secondaire	1
1.1 Profil de sortie à l'issue de l'enseignement secondaire	3
1.2 Profil d'entrée en 2ème A.S.....	3
1.3 Profil de sortie à l'issue de la deuxième année secondaire	4
2.L'amputation du projet pédagogique	4
2.1 Définitions	4
2.2 Déroulement du projet	6
2.2.1 La phase de conception (niveau pré-pédagogique).....	6
2.2.2La phase de réalisation (niveau pédagogique)	6
2.3 Avantages du projet pédagogique.....	7
2.4 La pédagogie par projet	8
2.5 Les fonctions de la pédagogie par projet.....	8
2.5.1 Une fonction synergique	8
2.5.2 Une fonction sociale interactive/ «sociabilisante»	8
2.5.3 Une fonction pédagogique.....	8
2.5.4 Une fonction créative	9
2.6 Du projet pédagogique à la pédagogie par projet	9
2.7 Le remplacement des projets pédagogiques par les séquences	10
2.8 La réduction drastique de la durée des apprentissages	10
2.9 Ce que peut engendrer l'amputation du projet.....	11
3.L'amputation des deux compétences de l'oral	11
3.1 Définitions.....	12
3.2 Les caractéristiques de l'oral	12
3.3 Les différences de l'oral.....	13
3.3.1 L'oral en classe.....	13
3.3.2 L'oral à l'improvisé.....	14
3.3.3 L'oral et l'écrit	14
3.4 Les objectifs d'apprentissage à l'oral au secondaire	14

3.4.1 Dans la compréhension de l'oral	14
3.4.1.1 Savoir se positionner en tant qu'auditeur	14
3.4.1.2 Anticiper le sens d'un message	15
3.4.1.3 Retrouver les différents niveaux d'organisation d'un message.....	15
3.4.1.4 Élaborer des significations.....	15
3.4.1.5 Réagir face à un discours	15
3.4.2 Dans la production de l'oral	16
3.4.2.1 Planifier son propos.....	16
3.4.2.2 Organiser son propos.....	16
3.4.2.3 Utiliser la langue d'une façon appropriée.....	16
3.5 Les deux compétences de l'oral dans la régulation d'octobre 2020	17
3.5.1 La réduction de la durée de l'oral.....	17
4. La compréhension de l'écrit selon la progression d'octobre 2020	18
4.1 Capacités et objectifs d'apprentissage à l'écrit.....	18
4.1.1 Savoir se positionner en tant que lecteur	18
4.1.2 Anticiper le sens du texte	18
4.1.3 Retrouver les différents niveaux d'organisation d'un texte	18
4.1.4 Élaborer des significations.....	19
4.2 La réduction de la durée de la compréhension de l'écrit	19
4.3 Ce que peut engendrer la réduction horaire de la compréhension de l'oral.....	20
5. L'amputation du fait poétique	20
5.1 L'enseignement du fait poétique au lycée	20
5.2 L'objectif de l'enseignement du fait poétique	20
5.3 Ce que peut engendrer l'amputation du fait poétique.....	21
Conclusion.....	22

Chapitre 0223

LES CHANGEMENTS ATTRIBUES SUR LE PROGRAMME SELON LA REGULATION DE LA PROGRESSION ANNUELLE DU MOIS D'AVRIL 202123

Introduction	23
1. L'amputation de l'évaluation diagnostique.....	23
1.1 Définitions	24
1.2 L'évaluation diagnostique	25
1.3 Pourquoi évaluer	26
1.4 L'évaluation diagnostique dans le programme de la deuxième année secondaire	27
1.5 Les outils de l'évaluation diagnostique.....	28
1.6 Ce que peut engendrer la suppression de l'évaluation diagnostique.....	29

2.L'amputation de la mise en place de la séquence	29
2.1 Les objectifs de la mise en place de la séquence.....	30
2.1.1 Expliquer brièvement l'objectif de la séquence	30
2.1.2 Lancer la production de l'écrit	30
2.2 Le passage direct à la compréhension de l'écrit sans lancement de la séquence.....	30
2.3 Ce que peut engendrer la suppression de la séance de la mise en place	31
3.La réduction de la durée de la compréhension de l'écrit	32
3.1 La conception de la compréhension.....	32
3.1.1 Les structures du lecteur	32
3.1.1.1 Structures cognitives.....	32
3.1.1.2 Structures affectives	33
3.1.1.3 Microprocessus.....	33
3.1.1.4 Processus d'intégration.....	33
3.1.1.5 Macroprocessus.....	33
3.1.1.6 Processus d'élaboration	33
3.1.1.7 Processus métacognitif.....	34
3.1.1.8 Le lecteur	34
3.1.1.9 Le contexte.....	34
3.2 Le volume horaire de la compréhension de l'écrit au lycée.....	35
3.3 La durée de la compréhension de l'écrit dans la régulation d'avril 2021	35
4.Le changement attribué sur les étapes de la production de l'écrit	35
4.1 La place de la production de l'écrit dans le projet	35
4.2 La place de la production de l'écrit dans la séquence	37
4.3 Capacités et objectifs d'apprentissage à l'écrit.....	38
4.3.1 Planifier sa production au plan pragmatique et au plan du contenu	38
4.3.2 Organiser sa production	39
4.3.3 Utiliser la langue d'une façon appropriée.....	39
4.3.4 Réviser son écrit.....	39
4.4 La production de l'écrit selon la régulation de la progression d'avril 2021	40
Conclusion.....	41
<i>Chapitre 03</i>	<i>42</i>
LES SOLUTIONS PROPOSEES POUR REpondre AUX	
CONTRAINTES INDUITES PAR LA PANDEMIE	
1.Les solutions proposées.....	42
1.1 L'impact de la COVID-19 sur les enfants.....	42
1.2 L'effet de la pandémie sur l'éducation.....	43
1.2.1 L'innovation dans le secteur éducatif durant la pandémie	44

1.2.2 Enrayement de la transmission du virus aux établissements scolaires.....	45
1.2.3 Réinvention de l'école.....	45
1.3 Apprendre à apprendre en temps de la pandémie.....	46
1.4 Soutenir les enseignants selon leurs besoins.....	47
1.5 Mise en place de l'enseignement en ligne au temps de la pandémie.....	49
1.5.1 La création des espaces de mobilisation.....	49
1.5.2 La création des espaces de dialogue asynchrone.....	50
1.5.3 La création d'un espace de rendu des devoirs et des comptes rendus.....	50
1.5.4 La création d'un espace d'exposition de cours et d'activités pédagogiques.....	50
1.5.5 La création des groupes virtuels.....	50
1.6 Approche d'apprentissage hybride.....	51
1.6.1 Comment mettre en place un apprentissage hybride.....	52
1.6.1.1 Instruction.....	52
1.6.1.2 Contenu à distance.....	52
1.6.1.3 Collaboration.....	52
1.6.1.4 Matériel de référence.....	52
1.6.1.5 Évaluation.....	53
1.6.2 Les démarches d'un apprentissage hybride.....	53
1.6.2.1 Première étape.....	53
1.6.2.2 Deuxième étape.....	53
1.6.2.3 Troisième étape.....	53
1.6.3 Comment faire un plan d'apprentissage hybride.....	54
1.6.3.1 Un modèle de plan d'apprentissage hybride.....	54
2. Analyse des travaux des apprenants.....	56
2.1 Présentation du sujet.....	56
2.2 Pourquoi ce type d'évaluation en ligne.....	57
2.3 Présentation de l'établissement.....	58
2.4 Présentation des apprenants.....	58
2.5 Conditions du déroulement de l'activité.....	59
2.6 Outil d'analyse.....	59
2.7 Analyse.....	59
Conclusion.....	60
CONCLUSION GENERALE.....	62

Liste des tableaux

Tableau 1 modèle de plan d'apprentissage hybride, UNICEF (2020:86).....55

INTRODUCTION GENERALE

Comme tous les secteurs qui s'efforcent de trouver une solution pour assurer la continuité des activités dans cette situation pandémique qui touche le pays algérien, le Ministère de l'Éducation Nationale n'a cessé, depuis le début de la pandémie, de proposer une série de solutions pour que la vie scolaire continue dans un cadre sain et sauf. En effet, dès mars 2020, l'État a procédé à une fermeture des établissements de l'enseignement et d'apprentissage (écoles, collèges, lycée, universités...), et ce pour réagir à cette pandémie qui vient de frapper toutes les tranches de la société y compris les élèves qui, selon le comité scientifique, risquent d'être contaminés, et risquent davantage de prendre le virus à leurs parents et leurs familles.

Comme une première réaction à cette situation dont les conséquences semblent s'aggraver de plus en plus un jour après un autre, le Ministère de l'Éducation a proclamé un arrêt de cours urgent à partir du 12 mars jusqu'au 12 mai 2020, un premier pas pour appliquer des mesures sanitaires non seulement drastiques mais aussi inéluctables pour affronter le virus.

Les enseignants ont dû achever les conseils du deuxième trimestre avant de prendre congé, les élèves n'avaient plus à rejoindre leurs écoles jusqu'à nouvel ordre. Durant ce temps là, et pour assurer un apprentissage continu, des séances d'enseignement à distance ont commencé à travers les chaînes télévisées et les réseaux sociaux.

Le troisième trimestre est annulé, l'enseignement se fait via Internet en publiant des leçons sur les plateformes numériques, outre la diffusion des séances d'apprentissage sur les vagues de la radio et sur les chaînes Youtube. Le Ministre de l'éducation s'est réuni avec les syndicats de son secteur ainsi que les associations des parents d'élèves pour discuter la situation afin de trouver des solutions propices pour achever l'année scolaire et éviter une année blanche.

Des décisions sans précédent dans l'histoire de l'enseignement en Algérie ont été prises. Le dernier trimestre se fait généralement en quatre semaines avant les examens de la fin d'année, ce qui veut dire que les trois quarts du programme scolaire sont achevés dans les deux premiers trimestres. En effet, le passage vers les niveaux supérieurs se fait par une moyenne à partir de neuf sur vingt au lycée.

En ce qui concerne l'Épreuve du Baccalauréat, le Ministère a décidé de le reporter au 13 septembre 2020.

A peine l'année scolaire 2019/2020 est arrivée à son terme, le nouvel an se lance vindicativement en exigeant plus de contraintes dans le domaine de l'éducation nationale. La pandémie du Corona est encore là, les mesures sanitaires doivent être appliquées pour assurer un bon déroulement de la vie scolaire au sein des établissements, plusieurs questions se sont posées à propos de l'état psychiques des apprenants et des enseignants, à propos de la rencontre en classes, de la peur qui va rattraper les parents et toute la société. Le plan exceptionnel mis en place est décidément maintenu, mais cette fois avec plus de rigueur.

Un protocole sanitaire va s'appliquer dans l'extrême respect des règles et des règlements jusqu'à la fin de l'année. De plus, il est convenu de poursuivre la scolarisation jusqu'à juin 2021. La durée des vacances est réduite (une semaine pour les deux vacances de l'hiver et du printemps).

Le système scolaire est modifié, chaque classe qui comprend plus de vingt cinq élèves est divisée en deux groupes cohérents qui étudient alternativement dans un système de rotation quotidienne pour éviter la propagation du Coronavirus.

Le volume horaire, durant cette année, est également réduit. La séance pédagogique se fait en quarante cinq minutes au lieu d'une heure complète comme c'était lors des années précédentes. Le système de cours est allégé, ce qui permettrait la poursuite des études sans risque.

La réduction drastique imposée par la pandémie a contraint le Ministère de l'Éducation à effectuer des ajustements voire *des amputations*, selon qu'indique le document officiel envoyé aux enseignants, au niveau de certaines parties des programmes, notamment, le projet pédagogique dont la réalisation s'avère dangereuse pour les élèves qui courent la contamination lors de la coopération à l'intérieur et en dehors des établissements.

Le temps consacré aux deux compétences de l'oral (compréhension de l'oral/production de l'oral) est aussi réduit, en effet, elles ne sont plus incluses dans le programme sauf dans certaines unités d'apprentissage où leur présence est obligatoire. Le fait poétique, cette séance qui vient au terme de chaque projet est également annulé, les enseignants n'ont plus à faire ce cours.

Pour ce qui est des examens, la durée de chaque composition est réduite à une heure et demie. L'année scolaire doit être conclue dans les délais prédéterminés contrairement à l'année précédente surtout dans ces conditions où la situation pandémique est en train de s'améliorer et le protocole sanitaire appliqué tout au long de l'année donne ses résultats avantageux.

Ainsi, notre objet d'étude se présente-t-il, après avoir remarqué que certaines parties dans le programme scolaire sont amputées, et à travers le constat que nous allons faire en étudiant l'effet

des contraintes induites par la pandémie-dans les programmes-sur le rendement des apprenants au lycée.

Partant de cet ajustement du contenu du programme présenté aux enseignants sous forme d'un concentré d'apprentissages à enseigner cette année, et qui parait dans les régulations des progressions envoyées par le Ministère de l'Éducation aux débuts des deux trimestres. Notre recherche se basera sur un constat général de l'enseignement du français au lycée sous les contraintes induites par la conjoncture sanitaire, en étudiant le cas de la deuxième année secondaire, l'effet que va engendrer ces contraintes sur le rendement des apprenants. Nous prendrons un échantillon au lycée GUENTRI Seddik à Babar dans la wilaya de Khenchela. Notre recherche s'intitule : "l'effet des contraintes induites par la pandémie sur le rendement des élèves en classe de FLE (cas de la deuxième année secondaire au lycée GUENTRI Seddik Babar). Elle vise à répondre à la problématique suivante :

-Comment les contraintes induites par la pandémie pourraient-elles influencer le rendement des élèves au lycée ?

Une question qui nous pousse à émettre les hypothèses suivantes :

- 1-Les élèves auraient des difficultés dans l'apprentissage de l'oral et de l'écrit.
- 2-Les élèves auraient des lacunes lorsqu'ils passent à des niveaux supérieurs.
- 3-Les enseignants ne pourraient pas toucher à tous les objectifs qui combent les profils de sortie.

Notre objectif principal est de cerner l'impact de ces contraintes sur le rendement des apprenants, savoir comment ces propositions qui s'incluent dans les mesures des protocoles sanitaires vont influencer les élèves.

Afin de répondre à cette question, nous allons opter pour une méthode de recherche expérimentale qui commencera par une observation participante du début jusqu'à la fin d'année scolaire courante. Nous allons proposer des solutions en guise de réponse à ces contraintes et ces amputations. Et puis, nous allons essayer d'appliquer l'une de ces solutions sur notre échantillon d'étude, et enfin nous allons procéder à une analyse des données recueillies lors de cette participation afin de vérifier les hypothèses de recherche.

Ce travail se composera de deux parties, une partie théorique et une partie pratique.

Dans le cadre théorique, deux chapitres seront consacrés aux principales amputations incluses dans le programme de la deuxième année secondaire. Le premier chapitre se réservera aux amputations incluses dans les régulations des progressions annuelles du mois d'octobre 2020. Le

deuxième chapitre se réservera aux amputations incluses dans les régulations des progressions du mois d'avril 2021.

Dans le cadre pratique, un chapitre qui se composera de deux parties consécutives, relatives et complémentaires. La première se réservera aux solutions que nous allons proposer pour répondre à ces contraintes. La deuxième se réservera à l'expérimentation que nous allons effectuer sur les élèves de la deuxième année secondaire au lycée, puis une analyse et une interprétation des données recueillies.

Chapitre 01

LES CHANGEMENTS ATTRIBUES SUR LE PROGRAMME DE LA DEUXIEME ANNEE SELON LA REGULATION DE LA PROGRESSION D'OCTOBRE 2020

Introduction

La conjoncture du COVID-19 vient et d'imposer et d'attribuer des changements au niveau de tous les secteurs dans le monde entier. Le secteur de l'éducation en Algérie a subi depuis le début de la pandémie, en mars 2020, une série d'ajustement qui visent à perdurer l'ouverture des établissements scolaires. En effet, des protocoles sanitaires ont été mis en place pour préserver la santé des apprenants et du personnel éducatif. Le Ministère de l'Éducation National a œuvré d'une manière charnière pour permettre aux apprenants des différents paliers de rejoindre leurs écoles dans une situation sanitaire jugée délicate et dangereuse par le corps médical. Par conséquent, outre les mesures sanitaires drastiques mises en place, le Ministère a choisi d'alléger les contenus des programmes scolaires à travers des régulations des progressions annuelles de 2020, un acte qui vise la continuité des cours et l'achèvement des programmes après un retard de presque huit mois. La régulation d'octobre vient de signaler aux enseignants une série d'amputations d'activités dans le programme des différents niveaux. Ainsi, le projet pédagogique, les deux compétences de l'oral et le fait poétique ne se fait plus en classe. En plus de ces amputations, des ajustements ont été attribué sur le volume horaire des activités pédagogiques, là où le Ministère a opté pour une réduction du temps afin de préserver les vies des apprenants.

1. Présentation du programme de la deuxième année secondaire

Le programme de français du palier secondaire fait partie de la rénovation du système éducatif algérien. Pour améliorer la qualité de ce programme, il faut prendre en compte les changements et les transformations que l'Algérie a vécus dernièrement, il faut prendre en considération également les changements qui viennent s'attribuer sur les monde entier (globalisation du commerce, progrès dans le domaine des technologies de l'information et des outils de la communication etc.).

De ce fait, il est clair que l'école algérienne de nos jours ne ressemble plus à celle d'antan. Cet unique socle de connaissances pour l'apprenant n'a plus la capacité de fournir des apprentissages en s'isolant du monde (l'apprenant, aujourd'hui peut même devancer ses enseignants dans l'utilisation

des moyens et des outils modernes car il est plus adapté avec vecteurs technologiques qui transmettent l'information le plus rapidement possible.

Ce constat nous pousse à refaire nos conceptions sur l'école algérienne comme il nous interpelle à faire des interrogations sur les objectifs et sur les pratiques dans le secteur de l'éducation.

Dans ce cadre, la visée finale des nouveaux programmes scolaires est possibilité d'utiliser le français comme outil d'éducation qui prépare le citoyen de demain, un citoyen qui fait preuve de responsabilité, et ce n'advient qu'à travers l'apprentissage de l'esprit critique, du jugement positif, et de l'affirmation de soi.

Afin de mettre en pratique cette intention, la conception de ces programmes vise préalablement à donner aux enseignants la possibilité de :

- Faire un passage de la logique d'enseigner à la logique d'apprendre, en d'autres termes, chercher les méthodes et les approches qui font de l'apprenant un participant actif dans son apprentissage, il devient un vecteur essentiel dans sa formation, il faut chercher les démarches qui lui permettront d'être autonome.
- La mise en œuvre des outils qui permettent aux enseignants d'apprendre à apprendre et ce pour que l'apprenant continue d'apprendre même après avoir quitté l'école. Le but final d'après ce type d'apprentissage c'est d'installer chez l'apprenant des compétences disciplinaires, des savoirs et des savoir-faire.
- Pour acquérir ces compétences, l'enseignant doit mettre en relation des savoirs disciplinaires et particuliers, autrement dit, l'enseignant doit travailler l'interdisciplinaire dans ses enseignements.
- faire de la langue un outil performant qui permet aux apprenants de faire des transactions à travers la prise en compte des composantes qui facilitent la communication, car, l'apprentissage de la langue doit se faire en donnant plus d'intérêt autant pour l'aspect utilitaire qu'à l'aspect culturel. Pour réussir dans le monde du travail, la maîtrise de la langue est l'atout pour le citoyen de demain (il est à signaler que le monde du travail de nos jours exige la maîtrise des langues étrangères). Cette langue acquises est l'outil de connaître l'autre comme elle est l'outil de montrer son altérité et son identité.
- Mettre en œuvre une approche par les compétences pour favoriser l'installation des savoirs et des savoir-faire. Cette approche permet aux apprenants de s'inspirer de leurs environnements culturels au sein de la société pour le transférer en classe et vice versa

lorsqu'il s'agit de transplanter les habilités acquises en classe en dehors des établissements scolaires.

- Apprendre aux élèves la positivité dans leurs attitudes, les doter d'un esprit de recherche, éveiller chez eux la curiosité et l'envie d'apprentissage en réalisant collectivement des projets. Le projet pédagogique, s'appuyant sur des intentions pédagogiques, est l'axe et le moteur qui permet le déroulement des activités, c'est sa réalisation qui permet de manifester les rapports entre l'enseignement et l'apprentissage.

La deuxième année secondaire vise à renforcer les apprentissages et les acquis de la première année, comme elle prépare les apprenants à avoir de nouvelles acquisitions durant la troisième année secondaire. Ainsi, doit-elle favoriser l'installation des compétences disciplinaires et transversales afin d'atteindre les objectifs d'intégration de ce palier lycéen.

1.1 Profil de sortie à l'issue de l'enseignement secondaire

Le profil de sortie à l'issue de l'enseignement au lycée est présenté dans le programme de français de la deuxième année ainsi :

Les apprenants, au terme du cursus, auront :

- acquis une maîtrise suffisante de la langue pour leur permettre de lire et de comprendre des messages sociaux ou littéraires.
- utilisé la langue dans des situations d'interlocution pour différents buts en prenant en compte les contraintes de la vie sociale.
- exploité efficacement de la documentation pour la restituer sous forme de résumés, de synthèses de documents, de comptes rendus, de rapports.
- adopté une attitude critique face à l'abondance de l'information offerte par les médias.
- produit des discours écrits et oraux qui porteront la marque de leur individualité (que ces discours servent à raconter, à exposer, à rapporter des dires ou à exprimer une prise de position).
- appréhendé les codes linguistique et iconique pour en apprécier la dimension esthétique.

(La Commission Nationale des Programmes, Français 02AS, 2005, p.06)

1.2 Profil d'entrée en 2ème A.S.

Le programme de la deuxième année secondaire le présente ainsi :

- L'apprenant est capable de :
comprendre et interpréter des textes écrits en vue de les restituer sous forme de résumé à l'intention d'un ou de plusieurs destinataires précis ;
- produire un texte écrit/oral sur un des thèmes choisis pour l'année en respectant la situation de communication et l'enjeu communicatif et en mettant en œuvre un modèle étudié.

(La Commission Nationale des Programmes, Français 02AS, 2005, p.07)

1.3 Profil de sortie à l'issue de la deuxième année secondaire

Le programme de la deuxième année secondaire présente le présente ainsi :

«Produire un discours écrit/oral sur un des thèmes choisis pour l'année en respectant la situation de communication et l'enjeu communicatif et en choisissant le modèle le plus adéquat parmi les modèles étudiés.» (La Commission Nationale des Programmes, Français 02AS, 2005, p.07)

2. L'amputation du projet pédagogique

De peur du danger que courent les apprenants dans cette nouvelle conjoncture sanitaire lors de la réalisation du projet pédagogique qui exige un travail collectif de toute une équipe, chose qui s'avère dangereuse et qui peut engendrer une contamination dont les effets reviendront négativement sur les élèves, leurs enseignants, et leurs familles. Du coup, la réalisation du projet pédagogique n'est plus cette année, le déroulement des apprentissages se fait uniquement avec les séquences.

Le projet, de manière globale, constitue l'élément organisateur de plusieurs activités. A partir d'une suite de séquences et d'intentions pédagogique, il permet l'installation de plusieurs compétences. Le projet exige l'implication de l'apprenant dans la réalisation, l'élève apprend à apprendre.

2.1 Définitions

Un projet pédagogique constitue une activité pratique qui a une signification à valeurs diverse qui correspondent à une série d'objectifs d'apprentissage, il inclue une recherche et une démarche résolvant des problèmes précis. La réalisation du projet nécessite l'emploi d'instruments, il doit correspond à une situation réelle.

Le projet pédagogique est un travail d'une durée plus au moins longue, théoriquement et pratiquement, il est réalisé par un groupe d'élève guidés par leur enseignant. Le projet, finalement, se présente sous forme d'une thèse, d'un rapport.

Le projet pédagogique est un moyen pédagogique qui impose à l'apprenant une confrontation avec le monde réel de la discipline étudiée en classe. Planifier, organiser, exécuter, contrôler, faire un feed-back, faire un suivi, ces compétences doivent être inculquées par le professeur selon ses enseignements et en fonction des objectifs d'apprentissage dans tout ce qui est savoir, savoir-faire et savoir-être envisagés par la discipline.

Le projet pédagogique relève toujours de la responsabilité des apprenants, qu'il soit réalisé individuellement ou en groupe. Le cas où les apprenants décident de travailler collectivement, chacun assume une tâche précise.

La réalisation d'un projet se fait dans un temps de cinq à six semaines. Chacun des apprenants doit faire preuve d'initiative lors de la réalisation du projet, et là jaillit l'élément le plus important qui est l'autonomie.

Les apprenants qui font preuve d'autonomie vont s'appuyer lors de la recherche et de la réalisation sur plusieurs plans : plans cognitifs (savoir), plans affectifs (savoir-être), et plans psychomoteur (savoir-faire).

Faire des initiatives, être responsable et créatif à la fois, montré un sentiment de solidarité avec le groupe comptent le plus dans un projet pédagogique.

Les apprenants, en travaillant sur une telle ou telle thématique, avec un maximum d'autonomie et plus de pratique concrète, ce qui donne l'avantage d'apprendre à apprendre. Du coup, les apprenants qui travaillent collectivement apprennent à planifier leur travaux, identifier les ressources des informations, identifier le matériel nécessaire pour cerner tout ce qui pourrait leur être utile afin de parvenir à la rédaction, la réalisation, puis la présentation du projet.

La réalisation du projet pédagogique permet aux apprenants une confrontation durable avec la réalité. Les résultats de leurs travaux qu'ils soient littéraires, artistiques, ou scientifiques leur assure un apprentissage réel qu'ils trouveront une fois ils seraient les citoyens du futur.

Le projet, ainsi, Contribue-t-il à éveiller l'esprit d'engagement et d'implication et le travail en équipe chez les apprenants. Pour arriver à ce but, il est important de définir les objectifs de manière claire lors de la séance du lancement de projet.

2.2 Déroulement du projet

La démarche du projet pédagogique se fait en deux étapes :

Conception et réalisation.

2.2.1 La phase de conception (niveau pré-pédagogique)

Pour impliquer l'élève dans son apprentissage il est important qu'il y adhère. Il est donc nécessaire de négocier avec lui la thématique du projet, son intitulé, la forme qu'il doit prendre, et comment peut-il s'intituler. En effet, l'apprenant qui entame un nouvel apprentissage il mobilise déjà ses propres représentations et ses capacités qu'il porte (savoirs et savoir-faire). Ici, les objectifs cognitifs, socioculturels et socio affectifs articule l'apprentissage d'une manière complémentaire.

Ces capacités et ces représentations jaillissent à travers une évaluation diagnostique que l'enseignant prépare au début de l'apprentissage dans le but d'identifier le niveau de ses apprenants, en ayant une image claire sur leurs connaissances antérieures, et à partir de ce diagnostic il régule ses enseignements pour améliorer les compétences tout au long du déroulement du projet pédagogique.

2.2.2 La phase de réalisation (niveau pédagogique)

Selon la Direction Nationale de l'Enseignement Secondaire, afin de réaliser un projet, l'enseignant doit choisir les outils nécessaires : méthodes, stratégies, supports, progression, il doit opter pour les activités et les exercices convenables ainsi que les techniques d'expression propices.

Ce choix doit servir, en premier lieu, les besoins des élèves dans la matière durant le déroulement du projet ou inclus par le professeur à partir des productions faites en classe.

L'enseignant doit confectionner, ainsi, des situations d'apprentissage en fonction des caractéristiques suivantes : s'appuyer sur les acquis personnels de l'apprenant et éveiller ses structures cognitives afin de l'emmener au plus loin de ses capacités d'acquisition.

Pour cela, le processus enseignement/apprentissage va s'organiser en séquences. Chacune d'elles va se dérouler selon n savoir faire à maîtriser (un certain niveau de compétence).

- Elle peut se dérouler successivement dans une dizaine d'heures. Elle comprendra : les activités en relation avec les domaines de l'oral et de l'écrit afin d'analyser les aspects du discours relatif à l'objet d'étude.
- des phases de manipulation des règles syntaxiques et lexicales,

- des phases d'évaluation formative.

(La direction Nationale de l'Enseignement Secondaire Général, Document d'accompagnement du programme, 2006, p.03)

2.2.3 Les activités

Les activités ont pour but d'impliquer les élèves dans des contextes nouveaux en se basant sur leurs connaissances précédentes et en faisant appel au groupe lorsqu'ils en ont besoin. Elles doivent englober les acquis et les capacités d'une manière synthétique.

2.2.4 Les exercices

Les exercices visent à rendre l'apprenant autonome pour qu'il parvienne à maîtriser le code, et ce ne parvient qu'à travers l'implication de l'élève au travail comme en correction en classe. L'exercice doit être fixé sur une difficulté précise à traiter : lexique, ponctuation, syntaxe...).

2.2.5 L'évaluation formative

Elle se fait tout au long du déroulement des apprentissages dans le but de comparer les performances des apprenants et leur développement ce qui donne à l'enseignant la possibilité de réguler ses enseignements selon les niveaux des apprenants.

L'évaluation formative a une place prépondérante dans le processus d'enseignement, elle rend facile la gestion du projet et rend adéquates les visées et les stratégies que l'enseignant utilise.

2.3 Avantages du projet pédagogique

Selon les régulations d'octobre 2020, le projet pédagogique ne pourrait être réalisé cette année suite au Coronavirus, un enseignement par séquences le remplace cette année, ce qui va priver l'apprenant de plusieurs avantages tels que :

- Le projet pédagogique fait un engagement entre l'élève et l'enseignant dans un monde encore plus réel.
- Grace au projet, l'apprenant devient plus curieux, le projet le pousse à prendre des initiatives, ce qui veut dire qu'il devient autonome dans ses recherches.
- Il impose l'élève à faire des préparations, à choisir parmi les données qu'il recueille, à défendre ses opinions et faire des débats.

- Lors de la réalisation du projet, l'élève apprend à dialoguer, à échanger avec ses camarades de groupe, ce qui le prépare encore mieux à affronter des situations réelles.
- Le projet est le fruit d'un travail qui a duré de cinq à six semaines, l'élève y fournit un effort titanesque, du coup il fait son maximum pour donner quelque chose d'exceptionnel qui le distingue de ses camarades, une fois réussi il sera davantage motivé.
- Le projet pédagogique est la réalisation concrète de ce que l'élève apprend en classe, autrement dit c'est le champ d'essai de ses apprentissages en classe.
- Il est le premier pas vers la production et la créativité, car l'élève y fait sortir ses capacités intellectuelles ainsi que les théories qu'il a apprises à l'école.

2.4 La pédagogie par projet

La pédagogie par projet constitue exige que l'élève prend partie contractuellement dans ses apprentissages. La motivation et l'enthousiasme en est la base pour pousser l'élève à concrétiser ce qu'il apprend en classe. L'élève s'engage dans des tâches en prenant un rôle déterminé ce qui le rend un élément actant.

La pédagogie par projet se base sur une approche actionnelle qui s'intéresse aux tâches que l'apprenant réalise à l'intérieur d'un projet pédagogique. L'interaction vient de l'action et suscite un développement de la langue.

2.5 Les fonctions de la pédagogie par projet

La pédagogie par projet a plusieurs fonctions :

2.5.1 Une fonction synergique

Le projet implique et engage les apprenants, notamment les élèves en difficultés...

2.5.2 Une fonction sociale interactive/ «sociabilisante»

Le projet amène les apprenants à s'envisager comme partenaires, puisqu'ils vont travailler sur un produit unique, réalisé et finalisé collectivement.

2.5.3 Une fonction pédagogique

Le projet leur permet aussi de mobiliser la somme de leurs savoirs/savoir-faire/savoir-être, d'utiliser leurs acquis et d'y remédier en contexte.

2.5.4 Une fonction créative

Le projet fait appel à l'imagination et à la créativité des apprenants.

2.6 Du projet pédagogique à la pédagogie par projet

« On confond projet pédagogique (contenu) avec pédagogie de projet (méthode). Le projet pédagogique vient de l'extérieur [...] il est conçu par un groupe qui va le réaliser. Il est donc le fait du groupe. A l'objectif de la réalisation du projet peut s'ajouter l'objectif de la maîtrise de la méthode pédagogie de projet [...]. Le projet pédagogique s'y présente comme un outil, tandis que la pédagogie de projet est le moyen de manier cet outil. » (RÉSEAU ÉCOLE ET NATURE, 1996, p.36)

La mise en œuvre du projet pédagogique passe par une méthodologie qui permet sa réalisation dans un cadre fonctionnel et opérationnel. La pédagogie par projet organise le projet d'une manière programmé, en effet, elle rend l'apprenant davantage motivé et actif dans son apprentissage.

Descotes, Jordy et Langlade distingue le projet pédagogique de la pédagogie par projet en associant les deux dans l'apprentissage de l'élève :

« La première désigne une démarche de planification que des individus ou des groupes utilisent, dans des conditions déterminées pour atteindre certains objectifs : le projet pédagogique en est un exemple. La seconde renvoie à des modalités de gestion pédagogique des activités scolaires pour que l'élève soit placé en position de coauteur de projet et contraint d'effectuer activement certains apprentissages ; on en espère sa motivation, sa participation et à terme son autonomie. Les deux réalités ont évidemment des relations entre elles et, même si nous décidons de travailler en priorité sur la première, la seconde ne peut nous rester étrangère : en effet, il est n'est pas possible d'ignorer l'attitude des élèves car le projet en tire et sa justification première et sa dynamique. » (DESCOTES / JORDY / LANGLADE, Lire méthodiquement des textes, 1993, p. 09).

Le projet pédagogique est placé au centre des objectifs négociés et sur des modalités qui permettent de les atteindre. Sa réalisation implique la pédagogie par projet, qui fait appel aux acteurs qui font un choix, une décision d'agir, le projet devient le moyen d'apprentissage.

À travers une comparaison entre le projet pédagogique et la pédagogie par projet on constate que :

« Le projet pédagogique est la démarche suivie par l'équipe pédagogique ; ce sont les compétences générales retenues par l'équipe qui démarrent le processus d'apprentissage. La pédagogie de projet est la démarche suivie par l'élève placé en projet ; ce sont les compétences générales qui sont au

terme du processus d'apprentissage. » (CORRIOL / GONET, Le projet pédagogique en Technologie 1994, p.18).

2.7 Le remplacement des projets pédagogiques par les séquences

Suite à la pandémie du Coronavirus, le Ministère de l'Éducation Nationale a imposé aux enseignants de travailler uniquement sur les séquences d'apprentissage, et parfois, les enseignants doivent intégrer deux séquences en une seule comme dans le cas de la deuxième année secondaire où les enseignants doivent travailler sur quatre séquences uniquement tout au long de l'année :

Séquence 01 :

Produire un texte pour présenter, démontrer, prouver un fait.

Séquence 02 :

Produire un discours pour plaider ou dénoncer / discréditer une opinion ou une cause.

Séquence 03 :

Produire un récit d'anticipation.

Séquence 04 :

Produire un reportage touristique / un récit de voyage.

- *«Les intitulés des séquences sont donnés à titre indicatif, ils peuvent faire l'objet d'une reformulation en fonction des besoins des apprenants. »* (La Direction de l'Enseignement Secondaire Général, La régulation des progressions annuelles d'octobre, 2020 , p. 02).

Il est à signaler que dans l'absence de la réalisation du projet pédagogique, la séance du lancement de projet est remplacé par une séance d'une mise en place de la séquence où, l'enseignant explique seulement les objectifs de la séquence puis il lance le sujet de la production de l'écrit que les élèves doivent remettre au terme de la séquence.

Dans le cas d'une séquence unique, l'enseignant est appelé à varier les supports textuels lors des séances de la compréhension de l'écrit pour travailler les genres discursifs imposés par le programme.

2.8 La réduction drastique de la durée des apprentissages

Compte tenu des exigences de la conjoncture, une séance d'apprentissage se fait en quarante cinq minutes au lieu d'une heure de temps. Du coup, c'est à l'enseignant d'octroyer ses enseignements

avec cette durée. Il est à rappeler que la nouvelle régulation d'octobre 2020 propose aux enseignants de donner certaines ressources qui s'avèrent pertinentes via Internet en les publiant sur les réseaux sociaux, ici, un enseignement distanciel fait partie intégrante pour prendre en charge les apprentissages qui ne peuvent être donnés en classe.

2.9 Ce que peut engendrer l'amputation du projet

L'amputation du projet pédagogique peut influencer négativement sur l'apprenant :

- Il ne peut pas mettre en place ses savoirs et ses savoir-faire en relation avec la pratique du métier.
- Il ne peut relier les connaissances qui émanent des disciplines différentes.
- Il manque de développement de capacités suivantes : organisation, initiative, et créativité.
- Il manque de motivation, d'autonomie et d'émergence.
- Son horizon sera plus restreint car il ne fait pas le lien entre ce qu'il apprend et ce qu'il aura à faire dans la vie réelle.
- Il ne peut concrétiser ses savoirs et ses apprentissages de classe.
- Il manque d'autonomie dans la réalisation de ses projets individuels en dehors de l'école.

Ainsi, est-il clair que l'amputation du projet pédagogique peut avoir un impact négatif sur l'apprenant, et ce à travers les conséquences qu'elle peut engendrer tout au long de son cursus au lycée, voire dans son avenir lorsqu'il deviendrait un citoyen qui aura des projets à réaliser, des projets de types mais la base en reste ce qu'il a appris en école, car la finalité des apprentissages scolaires est la pratique sociale, c'est la production.

3. L'amputation des deux compétences de l'oral

La compréhension de l'oral et la production de l'oral n'ont plus de place dans les régulations des progressions d'octobre 2020 que dans certaines apprentissages dont leur présence est inéluctables comme dans le théâtre par exemple, mais ça reste quand même une présence modérée par rapport aux années précédente où l'enseignement de ces deux compétences avait une place importante dans tous les objets d'étude.

3.1 Définitions

Selon le dictionnaire de la langue française, le terme 'oral' renvoie à tout ce qui est transmis ou exprimé par les organes phonatoires par opposition à l'écrit. L'étymologie du mot oral : « du latin os, oris (bouche), se réfère à tout ce qui concerne la bouche ou à tout ce qui se transmet par la bouche » (DOLZ & SCHNEUWLY, 1998, p. 51).

Donc, l'oral c'est le langage parlé à l'aide de l'appareil phonatoire humain.

D'après le dictionnaire électronique le grand Robert, l'oral se définit ainsi : « Qui se fait par la parole ; qui est énoncé de vive voix ; qui se transmet de bouche en bouche. » (Le Robert, Dictionnaire de français, 2005). D'autre part, Le Petit Larousse illustré, le définit comme suit : « (du lat. os, oris, bouche). Relatif à la bouche, fait de vive voix, transmis par la voix, qui appartient à la langue parlée. » (Larousse, Le Petit Larousse, 2012 : p. 759).

Cependant, l'oral n'est pas uniquement ce qui est transmis, ce qui sort par la voie buccale, c'est aussi :

L'oral implique aussi les postures, les regards, le corps de soi et de l'autre, et tout ce qui fait partie du référent de la parole.

Définir l'oral est assez compliqué surtout où l'oral est un terme qui comprend alternativement le langage, la langue, la parole, la pensée, l'interaction, la conversation, le discours. En fait, il permet l'échange avec l'autre. BENAMARA Rabéa « Valorisation de l'oral dans les nouveaux programmes de FLE au secondaire Algérien. Enjeux et perspectives» Thèse de doctorat en didactique sous la direction de M. Boumediène Benmoussat/Mme Mariella Causa, Université Aboubakr BELKAID, 2012, p. 13)

Cuq que : « [...] la façon la plus répandue de penser l'oral, [...], a été et continue souvent à être contrastive : l'oral est référé à l'écrit. » (Cuq, Le dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde explique, 2003, p. 182),

3.2 Les caractéristiques de l'oral

L'oral se caractérise avant tout par les idées, des points de vue que l'on défend, des sentiments que l'on éprouve et l'on exprime, des argumentations que l'on avance, c'est tout à fait l'obligation d'avoir une pensée claire sur ce qu'on veut faire montrer à l'interlocuteur. Une adaptation du contenu est nécessaire pour le destinataire selon les facteurs : message, rôle, âge, et statut social.

L'oral se fait dans une manière structurée, ainsi, les idées que l'on veut présenter s'enchevêtrent d'une façon transitoire. En premier lieu, on choisit ce dont on veut parler et dans quel but. On élucide les idées avec des exemples pour les concrétiser, on varie les intonations, puis on termine brièvement.

Dans une situation de communication, le but est de se faire comprendre par le destinataire, ainsi, le langage utilisé doit avoir une correction linguistique et une adéquation socioculturelle.

En ce qui concerne la forme :

Le sujet parlant doit alterner sa voix selon les différentes situations de communication, il varie le volume, le débit, l'articulation et l'intonation selon ses sentiments, selon ses idées pour bien s'exprimer et pour que son message ait plus de signification.

Le non verbal a une place importante, la détente et la décontraction facilite la bonne expression. Les idées que l'on pense s'illustre à travers le mimique, les gestes, les postures...

Les pauses, les sourires, les regards jouent un rôle important pour savoir si le destinataire a compris le message ou non. Les silences également varie de sens dans l'oral c'est pourquoi il faut les voir utiliser.

L'oral, ainsi, se distingue par des particularités de mode, d'utilisation, et de forme.

3.3 Les différences de l'oral

3.3.1 L'oral en classe

L'oral, en classe est l'outil des échanges, c'est le moyen pour communiquer et faire des échanges sur plusieurs niveaux : enseignants-élèves ou élèves-élèves.

Grace à l'oral, les élèves osent prendre la parole et participer, en effet, ils avancent des arguments pour se justifier, pour donner des réponses, pour s'intervenir en posant des questions ou en donnant des commentaires. Ici, l'écoute de l'élève a un rôle primordial dans le processus d'apprentissage.

Durant les séances des deux compétences de l'oral, l'élève apprend à maîtriser la parole et le silence, l'expression et l'écoute. Il joue du regard et des mots. Il sait gérer son temps selon ses échanges, le sens de ses idées, selon les exigences de la situation de communication dans laquelle il se trouve, et selon le débit de la compréhension de son interlocuteur.

3.3.2 L'oral à l'improvisé

La spontanéité et l'autonomie dans l'échange prédominent dans l'expression d'un sujet parler lors d'une situation de communication, pour faire preuve de compétence, il va se départir de tout ce qui est écrit ou préparé au préalable. Ce type d'oral permet aux apprenants d'être libres dans leurs expressions, ils se délivrent des entraves formelles. C'est à eux de choisir les mots qui conviennent à leurs idées pour mieux débattre. L'enseignant, lors des séances de l'oral encourage le maximum ses élèves et les pousse à s'exprimer dans des situations différentes, dans des pièces de théâtre, des monologues, ou des jeux de rôle.

3.3.3 L'oral et l'écrit

D'après Martin Riegel, Jean Christophe Pellat, et René Rioul : « L'oral et l'écrit ne sont pas égaux devant la norme. La langue écrite jouit en France, depuis le XVIIe siècle surtout, d'un prestige fondé notamment sur la littérature classique ; la norme du français est établie sur le modèle de l'écrit. » (Riegel, Pellat, Rioul, Grammaire méthodique du français, 2009, p. 55)

A l'écrit, il y a un décalage de temps entre le locuteur et le destinataire, mais à l'oral, la communication se fait d'une manière directe. L'écrit est lié à tout ce qui est graphique. Un écrivain fait des réflexions mentales, il change, d'idées, et de mots alternativement, il peut aller et revenir dans son énonciation selon ses besoins, alors qu'à l'oral, l'énonciateur ne peut revenir dans son discours, car tout est enchaîné dans un temps qui ne permet le retour une fois la parole sort de la bouche.

Au niveau de la syntaxe, le français à l'oral se distingue de l'écrit, il se caractérise par les constructions et les phrases simples clivées.

3.4 Les objectifs d'apprentissage à l'oral au secondaire

Le programme de français de la deuxième année secondaire présente consécutivement les objectifs d'apprentissages qui concernent les deux compétences de l'oral, nous les présentons ici tels qu'ils y figurent (La Commission Nationale des Programmes, Français de 02 AS, pp. 07-08) :

3.4.1 Dans la compréhension de l'oral

3.4.1.1 Savoir se positionner en tant qu'auditeur

- Adapter sa modalité d'écoute à l'objectif

3.4.1.2 Anticiper le sens d'un message

- Exploiter les informations données par le professeur, avant écoute d'un texte, pour émettre des hypothèses sur le contenu du message oral, sur la fonction du message (narrative, argumentative...)

3.4.1.3 Retrouver les différents niveaux d'organisation d'un message

- Distinguer les éléments constitutifs de la situation de communication.
- Repérer la structure dominante d'un message oral.
- Retrouver les facteurs assurant la cohésion du message oral.
- Séquentialiser le message pour retrouver les grandes unités de sens.
- Identifier le champ lexical dominant.

3.4.1.4 Élaborer des significations

- Identifier les informations contenues explicitement dans le message.
- Repérer les marques de l'énonciation.
- Interpréter un schéma, un tableau ou des données statistiques.
- Interpréter un geste, une intonation, une mimique.
- Expliquer le rapport entre le linguistique et l'iconique.
- Distinguer le fictif du vraisemblable, du vrai.
- Mettre en évidence l'implicite par la connaissance du contexte.
- Établir des relations entre les informations pour faire des déductions, des prédictions.

3.4.1.5 Réagir face à un discours

- Se construire une image du locuteur.
- Prendre position par rapport au contenu.
- Découvrir l'enjeu discursif.
- Évaluer le degré d'objectivité (ou de subjectivité) et le justifier.
- Juger du type de rapport que le locuteur entretient avec l'auditeur.

3.4.2 Dans la production de l'oral

3.4.2.1 Planifier son propos

- Définir la finalité du message oral
- Choisir une pratique discursive (ou respecter la consigne)
- Activer des connaissances relatives à la situation de communication.
- Activer des connaissances relatives au domaine de référence dont on doit parler.
- Sélectionner les informations nécessaires à partir d'une documentation pour faire son exposé.
- Se faire une idée de l'interlocuteur pour sélectionner les informations les plus pertinentes.
- Faire un choix énonciatif.
- Choisir le niveau de langue approprié.
- Faire progresser les informations en évitant les répétitions, les contradictions.
- Arrimer son propos au propos de l'interlocuteur.

3.4.2.2 Organiser son propos

- Assurer la cohésion du message pour établir des liens entre les informations.
- Insérer harmonieusement les énoncés narratifs, descriptifs, les énoncés au style direct et indirect.
- Utiliser adéquatement les supports annexes (TIC).

3.4.2.3 Utiliser la langue d'une façon appropriée

- Établir le contact avec l'interlocuteur.
- Maintenir une interaction en posant des questions pour négocier le sens d'un mot, demander un complément d'information, demander une explication, montrer son intérêt (« et alors ? » ; « et après ? »...). .../...
- Manifester ses réactions par le non verbal, par l'intonation, par des interjections.
- Prendre en compte les réactions non verbales de son interlocuteur pour ajuster son propos.
- Respecter le temps de parole.

3.5 Les deux compétences de l'oral dans la régulation d'octobre 2020

Selon la régulation de la progression de deuxième année secondaire, octobre 2020, il est à noter que :

«Pour prendre en charge l'apprentissage de l'oral, notamment en production, il est important de présenter les apprentissages sous forme d'activités individuelles et de procéder à la mise en commun des réponses de façon organisée et alternée, de manière à donner la chance, au fil des séances, à chaque élève de s'exprimer. Cependant, la compétence de l'oral est retenue pour les objets d'étude dans lesquels l'oral est déterminant.» (La Direction de l'Enseignement Secondaire Général, La régulation de la progression, 2020, p. 04)

Du coup, la compréhension de l'oral et la production de l'oral sont proposées d'une autre manière à travers l'adoption de certaines pratiques en classe.

3.5.1 La réduction de la durée de l'oral

Les deux compétences de l'oral sont conservées uniquement dans deux séquences d'apprentissage selon les contraintes induites par la pandémie.

Premièrement, en ce qui concerne la compréhension de l'oral :

- Pour la deuxième année filière des lettres et philosophie/ langues étrangères, elle se fait uniquement en trois séances dans l'objet d'étude : le discours théâtral, séquence intitulée : Produire une saynète.
- Dans l'objet d'étude : le plaidoyer et le réquisitoire, séquence : produire un texte pour plaider en faveur d'une personne, d'une opinion ou la discréditer, le nombre des séances de la compréhension de l'écrit ne doit pas dépasser trois.

Deuxièmement, en ce qui concerne la production de l'oral :

Elle se fait uniquement en trois séances dans l'objet d'étude : le discours théâtral.

Dans les autres séquences, elle est occultée.

Contrairement aux années précédentes où l'enseignement de l'oral avait une place importante dans le programme scolaire, cette année, il est clair que les deux compétences de l'oral se font dans un nombre de séances modéré, là où les enseignants n'ont pas à atteindre tous les objectifs imposés par le programme.

Un minimum de compétences sera installé lors de ces séances. Par conséquent, l'apprenant sera privé de plusieurs apprentissages qui lui serviront d'outils dans son avenir une fois il quitte l'école.

4. La compréhension de l'écrit selon la progression d'octobre 2020

Comprendre c'est se mettre en tant que lecteur, l'apprenant fait des interactions ente le discours écrit et ses acquis en relation avec le contenu ou les structures des types, du lexique, de syntaxe etc. Puis, à partir des connaissances générales, il émet des hypothèses, il les infirme ou les confirme une fois il lit le texte, il le décortique pour le reconstruire en saisissant les informations qui s'y trouvent et ça arrive à partir d'une déconstruction du texte à partir des mots, des phrases puis des paragraphes.

4.1 Capacités et objectifs d'apprentissage à l'écrit

D'après (La Commission Nationale des Programmes, Français de 02 AS, pp. 09-10), les capacités et les objectifs de l'enseignement de l'écrit figurent consécutivement ainsi (La:

4.1.1 Savoir se positionner en tant que lecteur

- Définir son objectif de lecture (lire pour résumer, pour le plaisir, pour accroître ses connaissances...)
- Adapter sa modalité de lecture à son objectif. (lecture littérale, inférentielle, sélective...)

4.1.2 Anticiper le sens du texte

- Exploiter les informations relatives au paratexte et à l'aire scripturale du texte dans son ensemble pour émettre des hypothèses sur son contenu et sur sa fonction (argumentative, narrative...)

4.1.3 Retrouver les différents niveaux d'organisation d'un texte

- Distinguer les éléments constitutifs de la situation de communication.
- Repérer la structure dominante du texte.
- Repérer les énoncés investis dans la structure dominante.
- Repérer la progression thématique.
- Retrouver les facteurs assurant la cohésion du texte.

- Séquentialiser le texte pour retrouver les grandes unités de sens.
- Regrouper des éléments d'information pour construire des champs lexicaux.

4.1.4 Élaborer des significations

- Identifier les informations contenues explicitement dans le texte.
- Distinguer les informations essentielles des informations accessoires.
- Expliquer les ressemblances ou les différences à plusieurs niveaux (emploi des temps, focalisation, diversité des énoncés : description, énoncés au style direct et indirect...).
- Expliquer l'influence des constructions syntaxiques sur le texte.
- Repérer les marques de l'énonciation.
- Interpréter un schéma, un tableau ou des données statistiques.
- Expliquer le rapport entre le linguistique et l'iconique.
- Distinguer le fictif du vraisemblable, du vrai.
- Mettre en évidence l'implicite par la connaissance du contexte.
- Établir des relations entre les informations pour faire des déductions, des prédictions.

4.2 La réduction de la durée de la compréhension de l'écrit

Pour amener les apprenants à avoir la capacité d'interpréter des discours écrits, restituer leurs contenus sous forme de compte rendu objectif ou critique à l'intention d'un destinataire, ou bien exprimer une réaction face à ces discours, le Ministère de l'Éducation Nationale a donnée une partie considérable à l'enseignement de la compréhension de l'écrit. En effet, la durée réservée à cette activité, durant les années précédentes, passe de neuf à douze heure dans chaque séquence d'apprentissage. Par contre, suite aux allègements induits au programme pendant la pandémie, la durée réservée à la compréhension de l'écrit est réduite par rapport aux années passées, du coup cette activité se fait dans un temps bien déterminé de trois à six séances, ce qui empêche les enseignants à toucher à tous les objectifs et ce à cause de la durée restreinte qui ne permet d'étudier en classe que deux trois supports textuels au maximum.

4.3 Ce que peut engendrer la réduction horaire de la compréhension de l'oral

La compréhension de l'écrit est un axe d'apprentissage de la langue, c'est la source qui dans laquelle l'apprenant puis pour avoir les outils nécessaires qui peuvent l'aider à employer le code de manière correcte. Réduire cette activité, c'est réduire les ressources de l'apprenant en lexique, en grammaire et en orthographe, c'est priver l'apprenant de mobiliser ces capacités pour interpréter les discours écrit de manière suffisante, c'est l'empêcher de construire ses savoirs et ses savoir-faire.

5. L'amputation du fait poétique

Le fait poétique ne trouve non plus de place dans les régulations des progressions d'octobre 2020. Dans le but d'alléger le volume des apprentissages à cause de la pandémie du Coronavirus, le Ministère de l'Éducation Nationale a décidé d'amputer la séance du fait poétique qui se fait au terme de chaque projet et parfois au terme de chaque séquence d'apprentissage.

5.1 L'enseignement du fait poétique au lycée

D'après la commission des programmes, selon le programme de deuxième année secondaire :

Il est à signaler que le fait poétique se fait d'une manière récurrente au terme de chaque unité d'apprentissage, à la fin d'une séquence ou d'un projet. Il se fait d'une manière distribuée tout au long de l'année scolaire.

Le « fait poétique » n'est pas un objectif de maîtrise mais il s'agit surtout d'un objectif dont la réalisation enrichit le savoir de l'apprenant. Au-delà de la dimension esthétique de ce type d'activités auxquelles il faudrait sensibiliser les élèves, les différents ressources (chansonnettes, dictons, poésies, photos, B.D. , et calligrammes) serviront à plusieurs activités.

Les thèmes proposés en 2ème année secondaire visent à mettre l'apprenant en contact avec les cause historique de l'humanité et ce en étudiant l'aspect littéraire qui le fait voyager dans les différentes civilisations, l'apprenant y jette aussi le regard sur les réalisations et les inventions technologiques et scientifiques.

5.2 L'objectif de l'enseignement du fait poétique

Dans le but d'installer chez l'apprenant une compétence d'exprimer son individualité, le fait poétique se présente en classe tout au long de l'année scolaire d'une façon dispersée, c'est-à-dire au terme des projets pédagogique, là où il est important pour l'apprenant de faire une pause avant de passer d'une unité d'apprentissage à une autre.

En effet, durant cette séance, l'enseignant enseigne :

- L'étude des aspects connotatifs et dénotatifs de la langue.
- Interprétation du code iconographique.

L'enseignant œuvre à :

Apprendre aux élèves l'aspect esthétique de la langue française, leur montrer les images du discours en analysant différents supports (chansonnettes, dictons, textes poétiques, photos, B.D., calligrammes). La progression annuelle de la deuxième année secondaire (2019:14).

5.3 Ce que peut engendrer l'amputation du fait poétique

Suite à cette amputation du fait poétique, c'est à l'enseignant d'intégrer cet objectif dans d'autres typologies textuelles qui permettent de montrer aux apprenants la beauté littéraire de la langue française, de leur apprendre les caractéristiques de la poésie en la comparant avec la prose si c'est possible, de leur apprendre les figures de style qui dont la langue française se distingue des autres langues.

«Tout texte, littéraire, scientifique, technique, commercial, journalistique ou autre dispose typographiquement de signes sur une surface. Ces traces généralement noires sur un espace blanc constituent ce qu'on pourrait appeler l'espace du texte. Ainsi avant d'être « lisible » tout texte est « visible ». (La Direction de l'Enseignement Secondaire Général, Le guide d'accompagnement du programme de la 02 AS, 2006, p. 39)

Cette nouvelle dimension prend tout son sens dans le cas des formes poétiques où l'organisation de l'espace est aussi parlante que l'organisation des mots. Reconnaître du premier coup d'œil « la silhouette » d'un type de texte, c'est-à-dire son cadre générique, est une habileté à faire acquérir (distinguer un sonnet d'une notice, d'un mode d'emploi...).

Par ailleurs la forme poétique avec ses spécificités : vers, espaces blancs, strophes, quatrains, tercets, rimes peut participer à la mise en valeur de certains discours (ex : textes publicitaires) et mêmes les discours scientifiques. «Et de fait certains savants n'ont pas hésité à écrire leur traités en forme de poèmes » (la science en poésie, Ed. Gallimard 1985, coll. Folio Junior p.7).

Ainsi, en proposant « le fait poétique », on ne vise pas que l'étude de la poésie pour elle-même, mais on invite à travailler les formes poétiques utilisées habituellement dans divers discours. ».

Conclusion

Ainsi, la régulation des progressions d'octobre 2020, à cause des contraintes induites par la pandémie, vient d'alléger le programme scolaire en amputant certaines parties qui, contrairement aux années précédentes avait leurs places dans les progressions avec une durée qui n'est pas réduites par rapport aux autres apprentissages.

Les enseignants, en classe du FLE, au lycée, doivent se départir du projet pédagogique, l'enseignement se fait seulement à travers les objets d'étude et les séquences dont la durée est réduite selon les objectifs à atteindre, une séance ne dépasse pas 45 minutes.

Les classes sont divisées en deux groupes cohérents, les enseignants doivent reprendre les mêmes leçons dans chaque groupe. Pareil pour l'enseignement des deux compétences de l'oral qui n'ont plus de place que dans certaines unités d'apprentissage où leur présence est obligatoire.

Le fait poétique, séance considérée comme une étape pause pour inculquer aux apprenants les secrets de la langue française, sa beauté littéraire, et son esthétique.

Chapitre 02

LES CHANGEMENTS ATTRIBUES SUR LE PROGRAMME SELON LA REGULATION DE LA PROGRESSION ANNUELLE DU MOIS D'AVRIL 2021

Introduction

Compte tenu de la situation sanitaire délicate qui garde toujours le même rythme en Algérie et suite aux retards inscrits dans plusieurs établissements au niveau national, le Ministère de l'Éducation Nationale a décidé d'envoyer aux enseignants de nouvelles régulations afin d'alléger encore plus le programme et ce pour assurer la continuité des cours en classes et parvenir à achever le programme avant que l'année scolaire ne soit conclue. En effet, les régulations d'avril viennent aussi accélérer le processus d'enseignement dans notre pays de peur de ne pas toucher à tous les points importants qui garantissent d'atteindre le profil de sortie en donnant à l'élève le nécessaire dont il aura besoin une fois il passe au niveau supérieur. Ainsi, de nouvelles amputations encore plus larges sont attribuées sur le programme ; toujours pas de projet pédagogique, le travail sur les séquences d'apprentissage est perduré jusqu'au bout de l'année sauf que certaines parties sont occultées. L'évaluation diagnostique n'y est plus, au lieu d'évaluer les prés requis des apprenants avant de lancer la séquence, l'enseignant doit se départir de cette séance d'évaluation. La mise en place de la séquence est également occultée, du coup l'enseignant n'a plus à expliquer, en toute une séance, l'objectif de la séquence puis lancer la production de l'écrit dès le début, il doit passer directement à la compréhension de l'écrit qui se fait uniquement en trois ou quatre séances, et enfin il fait la production de l'écrit en deux séances au lieu de la faire en trois comme au passé. La durée des apprentissages est davantage réduite selon ces dernières régulations.

1. L'amputation de l'évaluation diagnostique

Les régulations des progressions annuelles du mois d'avril sont destinées aux enseignants à partir du deuxième trimestre pour alléger les programmes scolaires dans le but de faciliter le déroulement des apprentissages au sein des classes afin d'achever les programmes dans les délais déterminés par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Après avoir occulté plusieurs parties du programme à l'égard du projet pédagogique, les deux compétences de l'oral et le fait poétique, selon les nouvelles régulations, l'enseignant ne doit plus

évaluer les connaissances antérieures de ses apprenants, il doit s'en départir pour accélérer le processus d'enseignement en classe.

L'évaluation diagnostique constitue un élément indispensable et un outil important qui permet à l'enseignant de mesurer, de juger, et de décider. à partir des résultats obtenu, il peut faire des régulations adéquates en relation avec le plan de formation prévu. Ainsi, l'enseignant peut-il identifier le niveau de ses apprenants en relation avec l'objet d'étude, puis il régule ses enseignements à partir des résultats obtenu d'un pré-test qui met l'élève en situation problème où il emploie ses acquis précédents.

1.1 Définitions

Tout apprentissage passe par une évaluation, mais à quoi sert-elle ? L'évaluation des apprentissages est indispensable et comprend plusieurs fonctions importantes. Celles-ci vise à vérifier les connaissances, de comparer les acquis et les objectifs à atteindre, comme elle vise à contrôler l'efficacité des enseignements en classe.

Le terme « évaluation » peut désigner toutes les façons de recueillir et d'évaluer des données sur l'accomplissement d'un candidat. Parmi les évaluations courantes, il est possible de citer les tests, les examens, les travaux pratiques approfondis, les projets, les dossiers et les travaux oraux. Dans certaines situations, les évaluations se déroulent sur une longue période et, dans d'autres, elles prennent quelques heures. Les évaluations seront parfois jugées par l'enseignant du candidat et, parfois, le travail sera évalué par un examinateur externe.

«Vous pourrez remarquer que les verbes « **juger** » et « **évaluer** » ont été préférés aux verbes « noter » et « attribuer une note finale ». Cela s'explique par le fait qu'une distinction importante est faite entre ces deux concepts, comme cela sera indiqué par la suite. » (International Baccalaureate Organization, 2018, p. 41)

«L'évaluation est une opération des plus fondamentales de l'enseignement et de l'apprentissage. Elle vise à accroître constamment la qualité de l'éducation et de l'enseignement au moyen du diagnostic des problèmes qui leur sont inhérents. Elle cherche également à remédier à ces problèmes et à déterminer jusqu'à quel point il serait possible de réaliser les objectifs préconisés par le processus de l'enseignement et de l'apprentissage. De manière plus générale, l'évaluation permet de mesurer la qualité du système éducatif et d'estimer son rendement intrinsèque et extrinsèque.

L'évaluation est un concept polysémique. Elle porte sur l'apprenant et ses apprentissages scolaires et prend différentes formules telles que l'évaluation formative, l'évaluation certificative. Elle pourrait se rapporter, également, à l'établissement scolaire afin d'évaluer sa réussite compte tenu des objectifs qui lui sont assignés, tant sur le plan pédagogique (programmes, méthodes, approches pédagogiques. etc.), que sur le plan de la gestion (administration éducative, financement, gouvernance, rendement intrinsèque et extrinsèque du système...)» (Abdellatif El MOUDNI, *Évaluation et apprentissage scolaire*, 2011, p. 04).

«Évaluer consiste à porter des jugements de valeur ou à associer des valeurs à des objets, à des évènements ou à des personnes selon un critère quelconque. Il faut comprendre que ce processus peut s'appliquer au résultat d'une mesure. Une fois l'opération terminée, les jugements de valeur portent le nom d'évaluations. Par exemple, conclure qu'un garçon mesurant 2.3 mètres est «très grand» c'est porter un jugement de valeur, donc évaluer. Au même titre, c'est porter un jugement de valeur que de dire qu'un étudiant est « très fort » en français parce qu'il présente un résultat nettement supérieur à la moyenne de son groupe.

Une façon plus particulière de définir l'évaluation nous permet de mieux cerner sa signification : « *évaluer consiste à porter un jugement à partir d'informations en vue d'une décision* ». Il est à noter que cette définition met en évidence le rôle de l'évaluation, soit celui d'alimenter la prise de décision. En somme, cette définition souligne le fait que l'évaluation n'est pas une fin en soi. De plus, cette définition nous permet de déduire qu'une décision sera plus ou moins valide ou valable suivant que celui qui la prend a plus ou moins d'informations pertinentes face à un problème particulier. Bien que d'aspect élémentaire, cette définition met l'accent sur le fait qu'une décision peut être plus ou moins éclairée et que cet éclairage est fonction directe de l'information qu'une personne a pu recueillir concernant le type de décision à prendre face au problème à résoudre. » (Marc André Nadeau, *La revue des sciences de l'éducation*, 2017, p. 07)

1.2 L'évaluation diagnostique

«Selon Bloom et ses collaborateurs, l'évaluation diagnostique ne se limite pas au dépistage des étudiants en difficulté et à l'appréciation du degré de préparation de chacun d'entre eux à entreprendre une nouvelle séquence d'apprentissage. Elle peut intervenir au début de la séquence d'enseignement et servir d'appui à des décisions de placement, en assignant à chaque élève/étudiant un point d'entrée dans la séquence d'apprentissage, selon ses pré requis ou préalables académiques. L'évaluation diagnostique intervient également pendant le déroulement même des activités

d'enseignement et d'apprentissage pour déterminer les causes des difficultés d'apprentissage persistantes chez certains étudiants, et œuvrer en vue de leur permettre de surmonter ces difficultés, avant la fin du cours. » (Abdellatif El MOUDNI, Évaluation et apprentissage scolaire, 2011, p. 04)

Selon le programme de la deuxième année secondaire, l'an 2005 :

La proposition d'une situation problème permet aux apprenants de montrer leurs conceptions et le niveau de leurs acquisitions. Le fait d'être évalués permet d'avoir une idée sur le niveau des apprenants et ça va permettre d'identifier les points positifs sur lesquels l'enseignant va se baser. Pour améliorer le plan de la formation prédéterminé par les reformulations des intentions d'une manière précise et d'une détection des contenus plus convenable, ce processus vient juste après avoir vu les résultats obtenu de l'évaluation diagnostique faite par l'enseignant.

1.3 Pourquoi évaluer

L'évaluation diagnostique permet d'interpréter les décalages entre les attentes et les productions observées, elle permet de décider comment former l'élève et lui apprendre à s'auto-former.

Elle constitue un processus qui aide à comparer le comportement de l'apprenant, sa production, ce qu'on attend de lui, et le résultat que l'enseignant attend dans le but de faire des décisions.

L'évaluation diagnostique, en relation avec l'objet d'étude, permet à l'enseignant d'avoir une idée claire sur les prés requis de ses apprenants dans le domaine étudié.

Le diagnostic qui se fait avant l'apprentissage permet de dresser un constat d'une étape transitoire pour acquérir de nouvelles compétences.

Pour mieux comprendre les difficultés rencontrées par l'apprenant, il est nécessaire de réinvestir son erreur et en faire une source d'informations. Cet investissement permet d'adopter une approche différenciée qui vise à attribuer des progrès sur les niveaux des apprenants par rapport à eux-mêmes et en référence aux programmes.

Pour assurer les parents d'élèves en leur montrant que l'école s'intéresse à leurs enfants, leur donner les informations sur leurs acquis afin de les aider à progresser en dehors de l'école en donnant l'occasion pour rattraper leurs lacunes.

Aider les apprenants à identifier leurs savoirs et leur savoir-faire. Les aider afin de réussir à améliorer leurs capacités.

Elle permet d'ajuster les pratiques en facilitant à l'enseignant de cibler les objectifs pertinents et leur montrant comment parvenir à les atteindre en effectuant les méthodes adéquates avec le niveau de leurs apprenants.

Identifier les points faibles qui nécessitent des aides ou des remédiations et ce à travers l'identification des décalages entre les acquis et les résultats prévus.

Marc-André Nadeau (2021) présente un modèle d'évaluation d'apprentissages en milieu scolaire ainsi :

- Sur le plan éducatif :

«On assiste à une prise de conscience de plus en plus grande de la part des éducateurs quant à la nécessité d'assurer une qualité maximale à l'évaluation de l'apprentissage, à cause de ses implications sur l'avenir des étudiants ; on assiste également à la manifestation d'une meilleure compréhension du rôle de l'évaluation dans le processus pédagogique.»

- Sur le plan administratif :

«une insistance sur la nécessité de distinguer l'acte d'évaluation de la prise de décision, et aussi l'insistance sur la nécessité d'identifier les décisions à prendre sur le plan pédagogique et/ou administratif afin de pouvoir y associer les types d'évaluation les plus pertinents.»

Dans le même volume il ajoute que les informations obtenues de l'évaluation devraient permettre à l'étudiant d'une part, de connaître les procédés avec lesquels la qualité de son apprentissage sera jugée, et d'autre part, la mise en relation de ces éléments avec les autres éléments constitutifs du plan d'études (objectifs, contenu, activités d'apprentissage) devrait l'inciter à prendre ses responsabilités dans la poursuite et l'atteinte des objectifs d'un cours, d'un programme.

Par ailleurs, ces informations devraient aider le professeur d'une part, à superviser le cheminement de ses étudiants dans la poursuite des objectifs du cours et d'un programme et à prendre des décisions en ce sens, et d'autre part, elles devraient lui permettre d'établir un compte-rendu final du rendement des étudiants pour des fins de certification ou encore d'attestation d'études.

1.4 L'évaluation diagnostique dans le programme de la deuxième année secondaire

L'évaluation diagnostique, en deuxième année, comme aux autres niveaux se fait de trois à quatre fois durant le projet pédagogique. Une évaluation diagnostique avant le lancement du projet et ce dans le but de mesurer les acquis antérieurs des apprenants, elle se fait en relation avec le profil de sortie de la première année secondaire (l'année précédente), et une évaluation diagnostique

en relation avec l'objet d'étude, et ce dans le but de mesurer les prés requis des apprenants en relation avec l'objet d'étude. En effet les outils de l'évaluation varient selon ces deux activités avant le lancement du projet pédagogique et avant le lancement d'une séquence d'apprentissage.

1.5 Les outils de l'évaluation diagnostique

Les outils d'évaluation varient selon les objectifs. Ils diffèrent selon les compétences que l'enseignant doit évaluer. Nous en présentons ici quelques uns :

Dans sa thèse de Magistère, Mlle Seihoub Imane «Place et rôle de l'évaluation formative dans l'enseignement/apprentissage du FLE –Exemple de la deuxième année moyenne» Mémoire de Magistère en didactique, sous la direction de FARI BOUANANI GAMAL EL HAK, Université Oran 02, 2016, p. 33) énumère :

- Le QCM (questionnaire à choix multiples) : Il s'adapte au contrôle d'une connaissance, d'un savoir ou d'un savoir-faire. Complexité et difficulté des items sont variables.
- La question : le niveau d'exigence peut varier selon qu'il s'agit de reproduire un savoir ou d'appliquer une règle, une formule, etc.
- Tableau de production à double entrée : il s'agit, pour l'élève de proposer lui-même une réponse. C'est là que débutent les difficultés d'évaluation car des éléments parasites à la compétence évaluée peuvent interférer : dysorthographe, synonymie, réponse correcte mais non attendue, etc.
- Questionnaire à réponses ouvertes courtes : forme et contenu de la réponse sont libres mais il n'est pas nécessaire de développer la réponse : donner une définition par exemple.
- Texte lacunaire : il permet de vérifier des connaissances et leur application dans un contexte particulier.
- Test de closure : c'est un texte à trous qui permet de mesurer la capacité de compréhension d'un élève et d'application d'une notion particulière.
- Texte induit : il s'agit, pour l'élève de rédiger un texte à partir d'une liste de notions. degré d'ouverture de cet outil est très variable ; il se situe, en fait, à la charnière des outils fermés et des outils ouverts.

1.6 Ce que peut engendrer la suppression de l'évaluation diagnostique

L'enseignant qui applique ce qui vient dans les régulations des progressions avril 2020 est dans l'obligation de se départir de l'évaluation diagnostique surtout avant la mise en place des deux dernière séquences dont l'objet d'étude s'incluse dans le récit d'anticipation puis le récit de voyage. Par conséquent, l'enseignant doit passer directement au cours de la compréhension de l'écrit en traitant des textes narratifs dont le discours exige la mobilisation de certains savoirs à l'égard du lexique de la narratologie ainsi que les caractéristiques d'un récit : temps passés, cadre de l'espace et du temps, verbes de mouvement, verbes de localisation, descriptions, appréciations, commentaires. L'enseignant va entamer directement sans avoir une image précédente sur les prés requis de ses apprenants ce qui va l'embrouiller au fur et à mesure qu'il avance dans l'unité de l'apprentissage de ces deux objets d'étude. Il ne peut pas cerner les difficultés et les lacunes des élèves, du coup il ne pourrait pas mesurer leurs niveaux, il donnerait son cours sans se référer à des données précédentes. Cet avancement ne serait pas au service de ses enseignements car c'est à partir de l'évaluation diagnostique qu'il détermine les buts qu'il doit atteindre.

L'apprenant, également, avance dans ses apprentissages d'une manière embrouillé parce qu'il n'a pas fait un point de départ qui peut lui servir d'un phare qui élucide ses lacunes, ses savoirs, et ses savoir-faire dont il est question d'améliorer en classe et en dehors de l'école.

2. L'amputation de la mise en place de la séquence

Juste après avoir fait une évaluation diagnostique en relation avec l'objet d'étude, l'enseignant, comme au cours des années précédentes, procède à une séance de lancement du projet, une activité qui permet aux élèves et à leurs enseignants d'avoir une idée générale sur le déroulement du projet pédagogique, connaître ses enjeux, et négocier sa réalisation.

Suite aux contraintes induites par la pandémie, et compte tenu de l'amputation du projet pédagogique, le lancement du projet ne se fait plus en classe. Le Ministère de l'Éducation Nationale propose aux enseignants de procéder à une mise en place de la séquence, une séance durant laquelle ils lancent la séquence d'apprentissage. Les enseignants y expliquent les objectifs qu'ils veulent atteindre avec leurs apprenants tout au long du déroulement de l'unité d'apprentissage, puis ils lancent la production de l'écrit.

C'est-à-dire qu'au lieu de négocier le projet comme aux années passées, ils présentent le sujet de la production de l'écrit que les élèves doivent rédiger à la maison pour la remettre au terme de la séquence. Durant cette séance, l'enseignant explique premièrement les mots clés de la séquence et

de l'objet d'étude puis il discute avec ses apprenants le sujet de la production à rendre enfin de cette unité.

2.1 Les objectifs de la mise en place de la séquence

Deux objectifs majeurs sont ciblés durant cette séance :

2.1.1 Expliquer brièvement l'objectif de la séquence

L'enseignant doit présenter d'une manière brève les objectifs de la séquence, il n'a pas à s'étaler, il explique les mots clés, l'enjeu de la séquence, le types du discours qui sera étudié.

2.1.2 Lancer la production de l'écrit

Après avoir expliqué les mots clés de la séquence, ses objectifs principaux, l'enseignant lance la production de l'écrit dès le départ, il écrit le sujet, puis il discute avec ses élèves la rédaction, le sujet, la typologie, et ce qu'ils doivent respecter.

2.2 Le passage direct à la compréhension de l'écrit sans lancement de la séquence

D'habitude, aux temps ordinaires avant l'arrivée de la pandémie du Coronavirus en Algérie, lors de la suite de la démarche par projet, l'enseignant a un plan à suivre selon ce que dictes les progressions annuelles. Il commence le projet par une évaluation diagnostique pour mesurer et juger les acquis des apprenants, puis en une séance il lance le projet en expliquant ses objectifs et les points qu'on va y toucher du début jusqu'à la fin, comme il négocie sa réalisation avec ses élèves, chose qui leur permet de faire partie du processus de l'apprentissage, il apprend et deviennent autonome, il construisent leurs savoirs et leurs savoir-faire tout en construisant leurs projets.

Après, il passe à une séance de la compréhension de l'oral, en s'appuyant sur des supports audiovisuels, il fait son cours en une séance d'une heure, il vise à installer chez l'élève cette compétence de comprendre et d'interpréter des discours et des messages oraux, l'élève à son tour apprend à écouter et faire des réactions, des appréciations face à ce qu'il étudie en cette séance.

Ensuite, l'enseignant passe à une séance de la production de l'oral, il fait parler ses apprenants à partir d'un sujet précis en relation avec l'objet d'étude. Les apprenants œuvrent à produire des messages et des discours oraux en relation avec la typologie étudiée tout au long du projet.

Après ces quatre séances, l'enseignant arrive à la séance de la compréhension de l'écrit où il traite avec ses apprenants des textes dont le type émane de l'objet d'étude qui se trouve dans le programme scolaire et dans la progression annuelle.

Dans le cadre de l'enseignement à l'ère de la pandémie et selon la régulation de la progression annuelle, avril 2020, l'enseignant n'a plus à lancer la séquence, il passe directement à la séance de la compréhension de l'écrit.

Au lieu d'arriver à cette compétence après quatre ou cinq séances d'évaluation diagnostique, de lancement du projet, de mise en place de la séquence, et des deux compétences de l'oral, il entame la compréhension de l'écrit dès le début de la séquence.

2.3 Ce que peut engendrer la suppression de la séance de la mise en place

Le lancement du projet durant les temps ordinaires avant la pandémie ou la mise en place de la séquence dans l'enseignement à l'ère du Coronavirus constituent le point de départ du processus enseignement-apprentissage en classe. C'est le coup de pouce qui porte l'apprenant à se maitre dans le bain.

Lancer la séquence c'est mettre l'élève en contact avec l'objet d'étude.

À partir de cette séance, l'élève commence à construire son savoir en classe, avec son enseignant et ses camarades, et e, dehors de l'école en faisant des recherches pour développer ses savoirs.

La séance de la mise en place de la séquence constitue le feu vert qui donne à l'élève la chance de passer à des nouvelles voies d'apprentissage.

Mettre en place une séquence c'est expliquer tous les objectifs qu'on œuvre à y parvenir, et à partir de cette explication l'apprenant construit une image préalable sur ce qu'il a à faire et ce qu'il a à apprendre durant cette unité d'apprentissage.

Occulter cette séance c'est oblitérer l'image que l'élève conçoit dans sa cervelle sur les savoirs et les savoir-faire qu'il pourrait apprendre pendant cette séquence.

La suppression de cette séance entraîne une passivité chez l'élève, du coup au lieu de s'appuyer sur ses compétences préalables pour apprendre, il attend tout de son enseignant.

Cette suppression écarte l'élève de l'un des objectifs principaux de l'enseignement, l'autonomie, il ne devient plus autonome, car il n'a aucune idée sur ce qu'il est en train de faire.

Amputer cette séance du programme c'est affecter la motivation de l'élève, par conséquent, il devient amotivé car on lui a pas réveillé l'intérêt dès le commencement.

L'élève sera embrouillé surtout lorsqu'il s'agit des deux séquences qui se succèdent et leurs objets d'étude constituent deux genres d'une même typologie, l'exemple du récit de voyage et de la nouvelle d'anticipation en deuxième année secondaire.

Cette séance constitue la base de l'apprentissage de l'apprenant, à chaque fois qu'il a des difficultés il revient sur cette leçon pour mieux comprendre.

3. La réduction de la durée de la compréhension de l'écrit

3.1 La conception de la compréhension

La compréhension de la lecture exige la présence de trois variables :

Le lecteur, le texte, et le contexte.

Selon Giasson, le lecteur appréhende le sens d'un texte en ayant recours à la fois au texte, à ses connaissances antérieures et à son intention de lecture. Ici, les connaissances et les attitudes renvoient au lecteur alors que les habiletés mises en œuvre font référence au processus de la lecture. (Giasson, La compréhension en lecture, 2000, p. 02)

Plus les trois variables sont présents, plus la compréhension d'un texte s'améliore.

3.1.1 Les structures du lecteur

3.1.1.1 Structures cognitives

L'ensemble des connaissances possédées par le lecteur concernant la langue et le monde. Pour émettre des hypothèses sur le sens d'un texte, il faut avoir ces quatre catégories de connaissances :

- Phonologiques : identifier les phonèmes de la langue.
- Syntaxiques : Mettre en ordre les mots d'une phrase.
- Sémantiques : Saisir le sens des mots et les liens entre eux.
- Pragmatiques : Connaitre les formules à utiliser, les tons à suivre, ...

Connaissance du monde : Afin de comprendre un texte, le lecteur doit faire des liens entre le texte qu'il a et les connaissances antérieures qu'il possède déjà.

3.1.1.2 Structures affectives

Déterminer ce que le lecteur vise à faire : les intérêts et les attitudes qu'il a envers la lecture, est-ce qu'elle l'attire ou le désintéresse. Est-ce que le thème lui tient à cœur ou non, est-ce qu'il fait partie de ses centres d'intérêt ou pas.

Le processus de lecture :

Il faut mettre en œuvre des habiletés nécessaires pour aborder le texte, au déroulement des activités cognitives durant la lecture. Irwin propose classification en 5 grandes catégories de processus (Giasson, la compréhension en lecture, 2000, p. 03) :

3.1.1.3 Microprocessus

Ils servent à comprendre l'info contenue dans une phrase :

- Reconnaissance des mots
- Lecture par groupes de mots
- Micro-sélection

3.1.1.4 Processus d'intégration

Ils servent à effectuer des liens entre les propositions ou les phrases :

- Utilisation des référents
- Utilisation des connecteurs
- Inférences fondées sur les schémas

3.1.1.5 Macroprocessus

Orientés vers la compréhension globale du texte, les liens qui permettent de faire un tout cohérent :

- Identification des idées
- Résumé
- Utilisation de la structure du texte

3.1.1.6 Processus d'élaboration

Permettent aux lecteurs de dépasser le texte, d'effectuer des inférences non prévues par l'auteur :

- Prédications
- imagerie mentale
- Réponse affectives
- Lien avec les connaissances
- Raisonnement

3.1.1.7 Processus métacognitif

Gèrent la compréhension et permettent au lecteur de s'ajuster au texte et à la situation :

- Identification de la perte de compréhension
- Réparation de la perte de compréhension

À travers cette opération complexe, le lecteur arrive à construire le sens d'un texte.

3.1.1.8 Le lecteur

Les lecteurs varient selon la nature des textes. On peut les classer selon différents critères :

- l'intention de l'auteur : comment l'auteur agit sur les connaissances et les comportements du lecteur.
- la structure du texte : les textes qui portent sur des séquences temporelles et ceux qui portent sur des thèmes.

3.1.1.9 Le contexte

C'est le référent, l'ensemble des structures et des processus qui constituent les conditions où le lecteur lit son texte. Il y a trois types de contexte :

- Psychologique : l'ensemble des situations en relation avec l'état d'âme du lecteur ; s'il est intéressé, s'il est motivé, ou si la lecture attire son attention.
- Social : l'ensemble des interactions mis en œuvre en classe, sur les deux niveaux : lecteur-enseignant, lecteur-lecteur (là, on parle des groupes en classes, des pairs).
- Physique : tout ce qui concrétise l'acte de la lecture : le son, les bruits, les supports textuels...

3.2 Le volume horaire de la compréhension de l'écrit au lycée

Durant les années passées, avant la pandémie, la compréhension de l'écrit se fait en six à neuf séances. Durant ce temps, l'enseignant touche à tous les points discursifs, syntaxiques, et thématiques en relation avec le projet, et ce à partir de l'étude de plusieurs supports textuels qui s'intègrent dans des séquences d'apprentissages différentes, chacune d'elle vise à installer des compétences chez l'apprenant. Plus l'enseignant varie les supports, plus l'horizon de l'élève s'élargit, la richesse des apprentissages émane de cette diversité.

Ce volume horaire est consacré à donner des instructions, des consignes aux élèves. Il permet de faire des évaluations à travers la reconstruction du sens des textes : questions et réponses. L'enseignant guide ses apprenants pour les amener à développer des stratégies adéquates afin de fournir les bonnes réponses. Cette durée permet également à l'élève de d'apprendre à être actif dans ses apprentissages, il devient un facteur qui ajoute du sens à ce qu'il fait. Il développe des compétences et des habiletés grâce aux interactions faites en classe avec les camarades qui en possèdent. Ce temps consacré à la compréhension de l'écrit permet de développer une autonomie chez l'apprenant, il apprend dans ces neuf séances à déconstruire le sens d'un texte, puis il le reconstruit tout seul.

3.3 La durée de la compréhension de l'écrit dans la régulation d'avril 2021

Selon la régulation d'avril 2021, la compréhension de l'écrit se fait dans une durée de trois à cinq séances. Pour les filières communes, elle se fait uniquement en trois séances durant chacune d'elles, l'enseignant œuvre à atteindre un ou deux objectifs seulement. Pour les autres filières (lettres et philosophies/lettres et langues étrangères), elle se fait en une durée de cinq séances. À partir de ce volume indiqué par le ministère, l'enseignant doit chercher des supports compatibles avec la durée imposée pour enseigner l'écrit à ses élèves et pour parvenir à installer chez eux cette compétence de comprendre. Alors, il sera dans l'obligation de travailler sur un seul support au maximum, un support textuel qui servira pour les trois séances consécutivement.

4. Le changement attribué sur les étapes de la production de l'écrit

4.1 La place de la production de l'écrit dans le projet

Selon le guide d'accompagnement du programme de français de la 02 AS, pour un bon apprentissage de l'écrit, la maîtrise de la discipline est très importante notamment les fonctionnements de tous les textes et la reconnaissance de :

- l'erreur comme un signe d'apprentissage.
- La nécessité de connaître les paramètres communicationnels pour comprendre les fonctionnements des textes.
- l'écrit en tant qu'espace exceptionnel des transferts.

La production de l'écrit ne constitue pas une simple accumulation de phrases écrites correctement, le plan pragmatique, sémantique, et syntaxique comptent le plus. L'apprenant doit être sensibilisé à travers les trois séances consécutives de la production de l'écrit.

L'enseignant est dans l'obligation de rechercher des activités permettant aux élèves de travailler sur les trois plans suscités. Il doit inculquer à ses élèves qu'un texte écrit est un acte de communication : le texte est écrit dans un objectif, à un destinataire particulier et doit se présenter particulièrement. L'enseignant, lors de la production de l'écrit, doit faire appel à des situations de communication de font preuve d'authenticité en proposant des projets d'écriture vraisemblables avec un enjeu et un destinataire précis. Ainsi, la consigne de la production de l'écrit doit comprendre :

- l'intention qui doit diriger la réalisation de la production.
- les paramètres communicationnels y compris les composantes de la situation communicative.
- l'objet du texte.

Au début du projet, lors de l'évaluation diagnostique, l'enseignant va avoir une idée sur le niveau de ses apprenants en matière de l'écrit, il saura leurs lacunes et leurs insuffisances sur lesquelles il va appuyer son travail pour attribuer des améliorations.

Tout au long du déroulement du projet, l'enseignant va demander aux apprenants de refaire le jet d'écriture proposé au début de l'apprentissage afin 'y attribuer des changements à partir des nouveaux acquis et ce jusqu'à la production finale.

L'enseignant propose à ses élèves des activités de communication et de structuration de la langue pour leur apporter de l'aide. Le guide d'accompagnement propose les exemples suivants : (ex : passage du discours direct au discours indirect dont l'intention est uniquement de modifier le repérage de l'espace et du temps ainsi que les pronoms personnels) de véritables situations d'écriture (ex : le passage du style direct au style indirect dont le but est le rapport de l'information. Il s'agit ici de retransmettre un sens qu'on a appris et que l'on rapporte selon une nouvelle situation communicative).

Plusieurs activités sont proposées aux apprenants pour le déroulement de la production de l'écrit (la Direction de l'Enseignement Secondaire Général, Le guide d'accompagnement du programme de français 02 AS, 2006, p. 22) :

• **Des activités de sélection :**

- Rédiger un texte dont le sujet a été au début le bourgeon de la production de l'apprenant.
- Poser des questions à l'apprenant après avoir lu sa production afin de tester sa capacité à baliser la recherche de l'information (comment sélectionner les informations qu'il peut intégrer dans la situation dont il s'agit).
- Sélectionner les arguments les plus forts pour agir sur le destinataire.
- Identifier les erreurs dans la production afin de les remédier.

• **Des activités d'organisation :**

- Déterminer le plan d'un texte.
- Élaborer un plan bien détaillé.
- Reconstruire un texte mal organisé.
- Produire un texte en tenant compte des liens de la cohésion et la cohérence des paragraphes.
- Rédiger la suite ou bien le déroulement d'un récit à partir du premier jet déjà donné.
- Passer de la voix active à la voix passive ou vice-versa.

NB : Le déroulement des séances peut servir à faire des activités qui facilitent la tâche d'une manière procédurale. Ces évaluations peuvent être l'objet d'une évaluation formative car l'enseignant peut mettre le point sur les compétences installées et les difficultés éprouvées par les apprenants.

4.2 La place de la production de l'écrit dans la séquence

D'après Mjouba Karima de l'université d'Oran, la séquence est l'une des étapes du projet pédagogique, cette appellation remplace les termes unité didactique et dossiers dans les anciens programmes. C'est un moyen de pensée didactique permettant la mise en œuvre de décloisonnement des activités.

L'enseignant commence par les compétences de l'oral, il passe à la compréhension de l'écrit avant d'entamer la production écrite, il apprend à ses élèves d'utiliser les outils de la langue (grammaire, vocabulaire, orthographe).

Au terme de chaque séquence, les apprenants rédigent un texte qui correspond à la situation de communication et à la typologie prédéterminées par l'enseignant.

Une production rédigée à travers plusieurs jets qui s'enchevêtrent consécutivement, les apprenants y emploient les stratégies qu'ils ont apprises afin de la développer et la perfectionner.

Ainsi, à la fin de la séquence, l'apprenant exerce-t-il la compétence de la production personnelle d'un texte de tel ou tel type en relation avec l'objet d'étude. Le but final de l'approche de la compétence sera atteint par le professeur.

(Majouba Karima «Stratégies d'enseignement/apprentissage de la production écrite en classe de FLE -Cas de la première année moyenne-» Mémoire de Magistère en didactique, sous la direction de Mme MOKADDEM Khédidja, Université d'Oran, 2012, p. 33)

Le programme de français de la 02^{ème} année secondaire (2006:12) précise :

La production d'un texte en relation avec l'objet d'étude et les thèmes abordés, et s'intéressant aux contraintes liées à la situation communicative et aux objectifs visés.

Écrire constitue la prise du rôle d'un producteur de message qui sera transmis à un ou plusieurs lecteurs particuliers. C'est la mobilisation des savoirs et des savoir-faire selon le contexte social et culturel de la situation de communication. C'est choisir des stratégies élaborées successivement à des niveaux différents.

4.3 Capacités et objectifs d'apprentissage à l'écrit

Dans les pages suivantes nous présentons les capacités et les objectifs de l'écrit tels qu'ils sont présentés d'après (La Commission Nationale des Programmes, le programme officiel de la deuxième année secondaire, 2006, p. 12) :

4.3.1 Planifier sa production au plan pragmatique et au plan du contenu

- Définir la finalité de l'écrit (ou respecter la consigne donnée)
- Choisir une pratique discursive (ou respecter la consigne)
- Activer des connaissances relatives à la situation de communication.

- Activer des connaissances relatives au domaine de référence dont on doit parler.
- Sélectionner les informations nécessaires à partir d'une documentation.
- Se faire une idée du lecteur de l'écrit pour sélectionner les informations les plus pertinentes.
- Faire un choix énonciatif.
- Choisir une progression thématique.
- Choisir le niveau de langue approprié.

4.3.2 Organiser sa production

- Mettre en œuvre le modèle d'organisation suggéré par une consigne ou le modèle d'organisation le plus adéquat à la situation de communication.
- Faire progresser les informations en évitant les répétitions, les contradictions.
- Assurer la cohésion du texte par un emploi pertinent des temps et par l'établissement de liens entre les informations.
- Insérer harmonieusement les énoncés narratifs, descriptifs, les énoncés au style direct et indirect.
- Assure la présentation (mise en page) selon le type d'écrit à produire.

4.3.3 Utiliser la langue d'une façon appropriée

- Produire des phrases correctes au plan syntaxique.
- Utiliser le lexique adéquat à la thématique, à la finalité de l'écrit.
- Utiliser de manière adéquate les signes de ponctuation pour faciliter la lecture de l'écrit.

4.3.4 Réviser son écrit

- Utiliser une grille d'autoévaluation pour détecter ses erreurs à différents niveaux.
- Définir la nature de l'erreur :
 - Mauvais prise en compte du lecteur.
 - Mauvais traitement de l'information (contenu).
 - Cohésion non assurée.
 - Fautes de syntaxe, d'orthographe...

- Non respect des contraintes pragmatiques.
- Mettre en œuvre une stratégie de correction :
 - Mettre en jeu diverses opérations (suppression, addition, substitution, déplacement).

Le professeur doit sélectionner les objectifs à partir de :

- la lecture ou l'écoute.
- l'objet d'étude.
- le niveau des apprenants.
- le support qu'il a choisi.

4.4 La production de l'écrit selon la régulation de la progression d'avril 2021

D'habitude, la production de l'écrit se fait en trois séances successives dont la durée de chacune est une heure. Une séance pour la préparation à l'écrit, une deuxième séance pour la production, puis une troisième consacrée au compte rendu de la production. À travers cette série de séance, l'enseignant peut atteindre tous les objectifs présentés dans le programme officiel. Suite à la pandémie, le Ministère de l'Éducation Nationale a proposé, en avril 2020 dans les régulations destinées aux enseignants du français au lycée, de travailler la production de l'écrit en deux séances uniquement et ce en une durée de quarante cinq minutes pour chaque séance. Les objectifs à atteindre d'après (La Direction de l'Enseignement Secondaire Général, la régulation du programme, 2021, p. 13) sont :

- Pour la première séance : présenter le sujet, analyser les contraintes de la situation de communication et rédiger le texte.
- Pour la deuxième séance : Co-évaluer une production en vue de l'améliorer ou écrire collectivement un récit ou un reportage touristique.

Ainsi, l'enseignant doit présenter le sujet inducteur à ses élèves lors de la première séance, collectivement, ils discutent ce qu'ils ont à faire en expliquant les mots clés. Dans une deuxième étape, ils élaborent la grille d'évaluation qui comprend les critères de réussite de la production finale, puis dernièrement il passe à la rédaction des textes. Dans la deuxième séance, les élèves et leur enseignant procède à une évaluation collective de l'une des productions dans le but de l'améliorer.

Conclusion

Si la régulation d'octobre 2020 vient alléger le contenu du programme scolaire en y attribuant des changements par le Ministère de l'Éducation Nationale, la régulation d'avril 2021 vient également prolonger et appuyer ces changements à travers une nouvelle série de propositions qui visent à faciliter le maintien des enseignements en classe. En effet, le volume horaire consacré aux compétences à installer est davantage réduit surtout en ce qui concerne la compréhension de l'écrit et la production de l'écrit. Le lancement de la séquence et l'évaluation diagnostique ne trouvent plus de place dans la nouvelle régulation.

Chapitre 03

LES SOLUTIONS PROPOSEES POUR REpondre AUX CONTRAINTES INDUITES PAR LA PANDEMIE

1. Les solutions proposées

1.1 L'impact de la COVID-19 sur les enfants

Selon la note de synthèse de l'Organisation des Nations Unies :

Les enfants risquent d'être les premières victimes de la pandémie. S'ils ont été largement épargnés pour le moment par l'effet direct de la COVID-19 sur leur santé, la conjoncture a des répercussions directes sur leur bien-être.

Dans tous les pays du monde, les enfants de tous les âges sont touchés notamment par les conséquences socioéconomiques de la crise sanitaire, et parfois par les mesures prises pour atténuer ses effets qui risquent de faire davantage de mal que du bien. Cette crise universelle pourrait changer à tout jamais la vie des enfants.

En outre, les graves conséquences de cette pandémie n'auront pas le même impact pour tout le monde. Elles seraient encore plus dures pour les enfants pauvres qui habitent dans les régions les plus isolés ainsi que ceux qui vivent dans des situations interminablement vulnérables.

Les enfants peuvent être influencés de plusieurs manières :

Ils courent d'attraper le virus ; ils peuvent subir les conséquences et les retombées socioéconomiques des mesures drastiques qui visent de diminuer la propagation du virus et endiguer la pandémie ; comme ils risquent de pâtir les effets potentiels à longue durée du retard inscrit dans la réalisation des buts du développement durable.

Le rapport ajoute que 188 pays ont opté pour la fermeture des établissements scolaires à l'échelle nationale, touchant plus de 1.5 milliard d'enfants et de jeunes.

Il n'est pas facile de considérer les conséquences potentielles de ces mesures sur l'éducation des apprenants d'aujourd'hui, et la progression de leur capital humain. Plus des deux tiers des pays ont lancé des plateformes nationales d'enseignement à distance, mis à part les pays à faibles revenus.

Avant la pandémie de la COVID-19, l'éducation numérique concernait déjà près d'un tiers des jeunes au niveau mondial.

Concernant les risques pour la sécurité des enfants, les enfants ont recours à des plateformes d'apprentissage à distance en ligne, courent davantage le risque d'être exposés à des contenus inappropriés et à des prédateurs en ligne.

(L'Organisation des Nations Unies, note de synthèse : l'impact de la COVID-19 sur les enfants, 2020, pp. 02-03)

1.2 L'effet de la pandémie sur l'éducation

L'ONU a recensé 188 pays qui ont imposé la fermeture des établissements scolaires à l'échelle nationale, une décision qui touche plus d'un milliard de jeunes et d'enfants dans le monde par contre aux épidémies précédentes où la fermeture était uniquement à titre préventif dans 27 pays, les écoles ont fermé leurs portes avant même que cas soient enregistrés.

Plusieurs pays ont prévu des fermetures prolongées, au moins 58 pays et territoires ont choisi de reporter et de reprogrammer les examens, 11 pays les ont annulés carrément.

Il est difficile d'imaginer l'ampleur des pertes qui pourraient s'ensuivre pour l'éducation des jeunes d'aujourd'hui, et le développement de leur capital humain. Pour atténuer la situation, de nombreux établissements scolaires proposent un enseignement à distance à leurs élèves. Toutefois, cette option n'est pas toujours proposée.

Plus des deux tiers des pays ont mis en place une plateforme nationale d'enseignement à distance, mais les pays à faible revenu ne sont que 30 % à l'avoir fait. Les filles n'ont pas le même accès que les garçons au numérique, et leur participation à l'enseignement à distance risque de s'en trouver limitée.

Les enfants qui vivent dans des implantations sauvages ou des camps dotés d'une infrastructure limitée et sans accès à Internet sont particulièrement touchés.

Dans le cas du confinement et des restrictions de mouvoir, les pays aux conflits risquent d'être occupés, de piller ou de détruire les dispositifs scolaires et les hôpitaux, tandis que les écoles peuvent être vidées et transformées en lieux à usage militaire.

Les pays ont trouvé des difficultés à adapter les programmes à distance selon les élèves qui ont des besoins spéciaux. On risque aussi d'avoir des inégalités dans la qualité et l'accessibilité de l'enseignement en ligne qui varie fichtrement d'un pays à un autre, voire d'une région à une autre dans un même pays. Quinze pays, uniquement, proposent des enseignements numériques dans plusieurs langues.

Les pertes les plus sévères touchent notamment les enfants qui abandonnent leurs établissements scolaires à cause de la conjoncture. Une fois la fermeture dure dans le temps, les risques seraient encore plus alarmants dans le secteur de l'éducation. (L'Organisation des Nations Unies, note de synthèse : l'éducation en temps de COVID-19 et après, 2021, p. 07)

Les systèmes éducatifs ont subi un choc incomparable dans l'histoire de l'humanité, la pandémie de COVID-19 a menacé la vie scolaire de près de 1.6 milliard d'apprenants et 'étudiants dans le monde. 94% de la population scolarisé dans tous les continents est concerné par la fermeture des lieux d'apprentissage. 99% des pays à faible revenu.

Cette crise sanitaire a élargi les disparités scolaires déjà existantes, Plusieurs centaines d'enfants et de jeunes surtout ceux qui habitent dans des régions vulnérables, isolées ou pauvres risquent de ne par reprendre leurs études.

La perte d'un temps considérable d'apprentissage peut affecter à long terme non seulement la génération de nos jours mais ça risque aussi de détruire le progrès achevé durant des décennies. Presque 23.8 millions d'enfants et de jeunes courent d'abandonner leurs écoles comme ils risquent d'être privés d'accéder à l'éducation durant l'année prochaine uniquement à cause de l'impact de la pandémie.

En dehors de la sphère éducative, les systèmes d'enseignement continue de subir des chocs et des impacts considérables. La fourniture de base aux enfants et aux peuples est entravée par la fermeture des écoles. Les femmes et les filles courent la violence, les parents risquent de perdre leurs postes de travail.

La conjoncture accentue de plus en plus les contraintes budgétaires qui aident au développement des écoles. En effet, le secteur de l'éducation pourrait avoir des aggravations dans le financement, ce qui va exacerber davantage les difficultés existantes déjà avant la pandémie.

Ainsi, les pays à faible revenu ont marqué un déficit de 148 milliards de dollars durant cette année depuis le début de la crise sanitaire et ça pourrait augmenter dans les années qui suivent. (L'Organisation des Nations Unies, note de synthèse : l'impact de la COVID-19 sur les enfants, 2020, p. 02)

1.2.1 L'innovation dans le secteur éducatif durant la pandémie

Parallèlement, la pandémie a fait apparaître une innovation dans le domaine de l'éducation. Les initiatives de la part des enseignants n'ont pas cessé pour assurer la poursuite de l'enseignement, de la formation à travers la télévision, la radio, ou via les kits pédagogiques à la maison.

Les États et les partenaires du monde ont élaboré des formules d'enseignement en ligne pour perdurer les activités pédagogiques, nous citons par exemple la Coalition mondiale pour l'éducation placée par l'UNESCO.

La situation pandémique a montré au monde le rôle primordial des enseignants et combien les États doivent-ils faire preuve de solidarité avec le personnel éducatif en veillant sur son bien-être et sa santé.

Cependant, les innovations apportées dans ce temps là ont montré que les perspectives en pédagogie et le changement attribué sur les modes d'enseignement ne pourraient perdurer qu'à travers une égalité entre toutes les tranches de la société. En effet, les jeunes et les enfants qui ne réjouissent pas de toutes les ressources ou dont les régions où ils habitent offrent un accès modéré à ce type d'enseignement doivent être pris en considération.

Les enseignants qui manquent de formation et qui doivent être formés aux nouvelles méthodes d'enseignement ont besoin également d'être aidés.

Enfin, la poursuite des cours n'est assurée aussi qu'à travers une large participation des communautés locales qui ont assez à faire pour la reconstruction du secteur de l'éducation.

1.2.2 Enrayement de la transmission du virus aux établissements scolaires

Dans le but d'atténuer les conséquences de la conjoncture, le gouvernement algérien a œuvré dès le début à enrayer le virus et préparer minutieusement la réouverture de l'école pour contrôler l'épidémie au niveau local et national. En effet, il s'est assuré les objectifs suivants :

- assurer la sécurité de tous.
- préparer une réouverture inclusive.
- recueillir l'avis de toutes les personnes concernées à travers la coordination avec les partenaires sociaux y compris le personnel de la santé.

1.2.3 Réinvention de l'école

Les efforts titanesques fournis dans une courte durée face aux dommages subis par les systèmes éducatifs nous montrent qu'il est possible de faire des changements qui s'accordent avec les situations délicates susceptibles de toucher les pays.

Les efforts considérables déployés en très peu de temps face au choc subi par les systèmes éducatifs nous montrent que des changements sont possibles. Nous devons saisir cette

occasion pour trouver de nouveaux moyens de remédier à la crise éducative et s'intéresser aux solutions qui hier encore étaient jugées difficiles ou impossibles à être en œuvre.

Dans ce sens, l'Organisation des Nations Unies a demandé dans sa note de synthèse (2020) de se focaliser sur les objectifs suivants :

- la remise des apprenants à niveau et la prévention du décrochage scolaire, notamment au sein des groupes marginalisés ;
- le développement des compétences convenables à l'insertion professionnelle ;
- l'apport du soutien aux enseignants et la préparation récurrente du personnel éducatif pour enseigner dans de telles situations délicates ;
- la redéfinition du droit à l'éducation en y incluant une approche distancielle qui s'appuie sur la connectivité ;
- la suppression des obstacles qui empêchent le connectivisme dans le secteur de l'éducation ;
- le renforcement des données et le suivi de l'apprentissage ;
- le renforcement de l'articulation et la fluidité entre les différents paliers d'enseignement et de formation.

1.3 Apprendre à apprendre en temps de la pandémie

L'Algérie, comme tous les pays du monde peut s'inspirer des solutions proposées par l'Organisation des Nations Unies dans la note de synthèse sur l'éducation en temps de la COVID-19 et après (2020) :

Face à une crise sanitaire causant de graves secousses socio-économiques, les systèmes éducatifs à travers le monde ont réagi rapidement pour s'adapter. Les États se sont mobilisés en toute hâte pour assurer la continuité de l'enseignement et, afin de protéger la santé des élèves et des enseignants, ont fermé les écoles et les autres lieux d'apprentissage.

Toutefois, les disparités dans l'enseignement dispensé pendant les fermetures d'écoles risquent d'engendrer des inégalités à plus long terme. Du coup les enseignants sont appelés à faire recours aux moyens d'enseignement distanciel.

Assurer la continuité pédagogique pendant la fermeture des écoles est devenu la priorité des États partout sur la planète. Beaucoup se sont tournés vers le numérique, ce qui a obligé les enseignants à dispenser leurs cours au moyen d'Internet.

Les pays ont privilégié diverses méthodes d'enseignement à distance, selon les niveaux de classes, avec des différences d'une région à l'autre. Dans les zones où l'accès à Internet est limité, les États ont fait davantage appel aux moyens traditionnels d'enseignement à distance, combinant souvent diffusion à la télévision et à la radio de programmes éducatifs et distribution de supports imprimés.

Peu de pays s'emploient à mesurer le nombre d'élèves recevant réellement un enseignement à distance et l'usage qu'ils en font. Cependant, les estimations font apparaître des différences : dans les pays à haut revenu, environ 80 à 85 % des élèves reçoivent un enseignement à distance, alors que ce pourcentage tombe à moins de 50% dans les pays à faible revenu.

Cet écart est dû principalement à la fracture numérique, les ménages défavorisés ayant peu accès aux équipements collectifs comme l'électricité, les infrastructures informatiques faisant défaut et les élèves, parents et enseignants sachant peu manier les outils numériques.

Du fait des fermetures d'écoles, il a fallu modifier les procédures d'évaluation des élèves, qui parfois ont été grandement mises à mal. Dans la plupart des pays, les examens ont été reportés, voire annulés ; dans d'autres, ils ont été remplacés par du contrôle continu ou d'autres procédés d'évaluation, comme les examens en ligne. Les méthodes inédites de contrôle continu ont fait l'objet d'une grande attention. Pour mesurer les progrès des élèves, on peut ainsi organiser des tests sur téléphone portable, suivre les statistiques de connexion et de performance recueillies auprès des plateformes et applications d'apprentissage ou procéder au contrôle rapide des acquis en vue de repérer les lacunes. Chaque méthode a ses inconvénients, notamment en termes d'équité.

Dans de nombreux établissements d'enseignement supérieur, le passage au téléenseignement a été l'occasion de développer des modes d'enseignement souples, ouvrant la voie à une expansion de l'apprentissage en ligne dans les années à venir.

Basées sur l'expérience d'un recours massif aux technologies, des solutions durables pourraient permettre d'assurer la continuité de l'enseignement pendant la pandémie, y compris pour les plus marginalisés. Plusieurs exemples sont présentés ci-dessous. (L'Organisation des Nations Unies, note de synthèse : l'impact de la COVID-19 sur les enfants, 2020, p. 13)

1.4 Soutenir les enseignants selon leurs besoins

Depuis le commencement de la conjoncture, l'ONU a proposé aux États une série de recommandations, les enseignants ont œuvré à organiser les activités d'enseignement en ligne,

souvent sans être guidés ni formés et sans avoir les dispositions nécessaires suffisantes. Tous les élèves de tous les paliers ont été pris en charge.

Dès le début de la pandémie, les enseignants ont d'emblée eu pour tâche d'organiser les activités d'enseignement à distance, souvent sans être guidés ni formés et sans disposer des ressources suffisantes.

Dans certains cas, la formation professionnelle des professeurs s'est faite en ligne ou via les applications téléphoniques ou vidéo, mais les enseignants qui habitent dans les régions isolées n'avaient pas la chance d'avoir une telle formation.

Les réunions en ligne via internet et les applications téléphoniques sont, actuellement des moyens indispensables pour assurer la continuité des cours et de l'année scolaire.

La pandémie a exigé aux enseignants de procéder à un développement des formes de la communication avec leurs apprenants et leurs collègues.

La majorité des enseignants en Algérie comme dans tous les pays du monde n'étaient pas préparés à prendre en charge la continuité des cours et s'adapter aux nouvelles formes de l'éducation. Une vraie minorité d'enseignant a reçu une formation numérique avec leurs inspecteurs.

Bien que le Ministère de l'Éducation Nationale a invité les professeurs de s'inscrire sur des sites qui peuvent leur apporter de l'aide soit pour avoir des formations en lignes soit pour avoir des documents nécessaires, mais depuis leurs inscriptions, seulement une vraie minorité d'enseignants a eu une formations en mobilisant ces moyens technologiques.

Un problème majeur se pose en Algérie, l'utilisation des outils et des technologies de l'information reste encore à la traîne. Les enseignants manquent encore de compétences de base informatique, chose qui empêche la contribution à une éducation qualitative en ligne.

La conjoncture a dévoilé qu'une formation continue des enseignants devrait être repensée dans le but de les préparer aux nouvelles situations d'enseignement.

De plus, le Ministère de l'Éducation devrait recueillir l'avis de tous les enseignants pour discuter les grandes décisions concernant la continuité des cours, l'augmentation du temps en classe, la mise en place des programmes de remise à niveau, et la mise en place des programmes d'apprentissage accéléré, ainsi que la modification des contenus des programmes.

Le Ministère de l'Éducation devrait consulter les enseignants de tous les paliers et collaborer avec eux afin de déboucher sur les bonnes solutions en faveur des apprenants, de leurs parents, et de tout le personnel éducatif qui sont épuisés des mesures mises en œuvre cette année.

Une fois les plans de la continuité ne sont pas expliqués ou ne sont pas compris de la bonne manière, les enseignants risquent d'être affectés comme ils risquent de quitter leur métier, chose qui augmentent également la fuite scolaire et réduit les chances de développer le secteur de l'éducation en Algérie.

1.5 Mise en place de l'enseignement en ligne au temps de la pandémie

Selon Pierre André CARON, L'importance donnée aux outils et aux services de médiation est ce qui distingue le plus l'enseignement à distance.

À un temps passé, la télévision, la radio, les services postaux, maintenant, Internet et les applications à réseau mondial. Pourtant, lors de cette période délicate, les professeurs et les élèves n'ont pas assez de temps pour devenir des professionnels de ces moyens de médiation.

Le choix et l'instrumentalisation des moyens qui permettent aux enseignants de déployer leur scénario prend une place primordiale dans son ingénierie et favorise également les élèves à avoir encore plus d'autonomie en utilisant ces instruments numériques.

L'enseignant, lorsqu'il cherche l'outil convenable, se focalise davantage sur les aspects techniques au détriment d'une réflexion sur les pratiques qu'il désire instrumenter. Pierre André CARON propose Nous suggérons une focalisation non pas sur l'outil et ses fonctionnalités supposées, déclarées ou perçues, mais sur les pratiques que chaque enseignant souhaite mettre en place pour instrumenter les étapes décrites précédemment : la mobilisation des apprenants, les interactions entre pairs et avec l'enseignant, le rendu de devoir et de corrections, (André CARON, La mise en place de l'enseignement à distance au temps de la pandémie, 2021, p. 06) l'exposition d'activités et d'éléments de cours. En matière d'espaces, il s'agit donc de construire :

1.5.1 La création des espaces de mobilisation

WhatsApp, Skype, Discord, Courriel, Slack, Zoom, etc. Ces applications permettent une large mobilisation dans le secteur éducatif, les apprenants, les enseignants, les parents peuvent les utiliser apprendre, pour enseigner, et pour poursuivre ou évaluer. Il serait un espace d'échange entre tous les pôles de ce secteur. Ç va permettre de créer des classes virtuelles juste en restant à la maison.

1.5.2 La création des espaces de dialogue asynchrone

Créer des espaces numériques et des forums qui peuvent être consultés et organisés. Nous pouvons utiliser les applications précédentes et les détourner, les plateformes classiques aussi, et ce pour parvenir à ce type de création.

Nous pouvons durant cette étape de distinguer les espaces scolaire de dialogue avec le professeur et les espaces de dialogues entre pairs.

1.5.3 La création d'un espace de rendu des devoirs et des comptes rendus

Partager les répertoires d'une manière infonuagique, dans les espaces de rendu sur les plateformes numériques de formation.

1.5.4 La création d'un espace d'exposition de cours et d'activités pédagogiques

Partager et utiliser à distance les diverses leçons et les activités pédagogiques. Apprendre aux apprenants de faire recours à l'informatique en nuage pour partager les répertoires, les sites Web, les espaces d'exposition d'une plateforme, les blogues etc.

Mettre en place ce type d'espaces constitue une occasion d'employer de différents moyens et services, cependant il est important de d'accoupler la genèse instrumentale avec la genèse professionnelle des enseignants et des apprenants, ce qui permet à son tour de mettre en place, progressivement, des schèmes d'usage. Il se peut, d'un coté, de donner un privilège aux outils simples, abordables, et accessibles, des moyens qui peuvent s'approprier facilement par les usagers (apprenants, parents, personnel éducatif). D'un autre coté, œuvrer à répandre l'utilisation de ces outils par tous les membres de la communauté éducative, ce qui va favoriser leur instrumentation par l'élève.

1.5.5 La création des groupes virtuels

Grâce aux groupes virtuels, l'enseignant peut joindre ses apprenants (par courriel électronique, téléphones intelligents...). Le groupe virtuel peut commencer par la création d'un événement de rentrée synchrone où l'on débute par de nombreuses activités simples et réalisables afin d'accompagner et d'apporter de l'aide aux apprenants pour s'identifier (construire une identité dans l'espace numérique) et s'adapter avec l'environnement instrumental.

Cette mobilisation va favoriser chez les apprenants l'envie de s'organiser physiquement et socialement dans les espaces personnels d'apprentissage. Après la création du groupe, l'enseignant tache à proposer des activités.

L'enseignement en ligne a la capacité d'instaurer des dialogues et des échanges continuels entre le professeur et ses apprenants, une occasion de multiplier les interactions en classe virtuelle.

CARON exige dans une formation en ligne que lorsqu'un apprenant pose une question à son enseignant, et la question et la réponse doivent être publiques, il demande aussi aux enseignants de répondre aux questions dans un délai de trois jours, et de ne pas répondre dans tout de suite, et ce pour laisser aux autres apprenants la possibilité de prendre la parole et répondre ou discuter les réponses de leurs camarades sur la plateforme.

Ceci permet également d'élargir le sujet, d'approfondir la question et de donner la chance à tout le monde de profiter de l'occasion, une occasion pour faire parler ceux qui éprouvent une timidité en présence, ceux qui ne veulent pas participer.

Ces apprenants qui ne réagissent pas en réel peuvent s'appuyer en ligne sur un apprentissage vicariant, ils peuvent s'identifier et se reconnaître dans les questions qui se posent par les autres. Ces apprenants s'appellent les « *lurkers* » selon une littérature anglosaxonne. (André CARON, La mise en place de l'enseignement à distance au temps de la pandémie, 2021, p. 13)

1.6 Approche d'apprentissage hybride

Pour répondre aux contraintes imposées par la pandémie, une approche d'apprentissage hybride constitue l'une des solutions les plus efficaces pour maintenir les enseignements en classe et en dehors de la classe. (UNICEF, Prêt au retour : dossier de formation à la préparation des enseignants 2020, p.79).

Il s'agit d'une pratique qui combine les apprentissages en présence et les apprentissages à distance, elle est souvent désignée par le terme d'apprentissage mixte. Ce qui distingue cette approche c'est le fait qu'elle n'a pas besoin des éléments d'apprentissage numériques.

Elle permet, en premier lieu, de rattraper les lacunes des apprenants, rattraper les retards en dehors des heures de l'école/des heures d'apprentissage normales. Que l'établissement scolaire ait mis des plans de rattrapage à distance ou en présence, cette pratique permet de tirer le meilleur de l'année scolaire à travers la mobilisation de tous les partenaires sociaux et éducatifs, car il est important de faire participer tout le monde dans cette opération, les parents, les membres de

familles, les enseignants et leurs collègues, les groupes d'élèves, c'est une vaste collaboration qui visent à soutenir les apprenants pour maximiser les taux d'apprentissage.

L'enseignant doit identifier préalablement les apprentissages perdus, il cherche les manques de compétences, les apprentissages incomplets, il s'attaque aux idées fausses. Cette étape est nécessaire pour attribuer des mesures correctives et des interventions qui puissent améliorer le niveau des apprenants.

1.6.1 Comment mettre en place un apprentissage hybride

1.6.1.1 Instruction

L'enseignant œuvre à faciliter cette approche à ses apprenants. Il veille à donner plus de temps à soutenir les élèves qui ont des lacunes et des retards, à travers le téléphone ou avec une distanciation physique. Il veille à partager ses réactions en commentant d'une manière générale l'avancement des apprenants, et ce pour que tout le monde se sente concerné par ses remarques. Il peut procéder à une organisation des commentaires de soutien et puis il les distribue sous de forme de photocopiés.

1.6.1.2 Contenu à distance

Il doit s'assurer que tous les élèves peuvent accéder au contenu, et que ceci permet d'apporter un nouvel apprentissage. Le contenu doit servir les objectifs de l'enseignement qui paraissent dans le programme scolaire. L'enseignant peut procéder à une diffusion numérique par Internet, sur téléphones intelligents. Si les apprenants n'ont pas, il peut leur remettre une copie papier.

1.6.1.3 Collaboration

L'enseignant invite ses apprenants à collaborer avec leurs camarades ainsi que les membres de leurs foyers. Le travail collectif avec les autres personnes peut apporter de l'aide aux apprenants, ils apprennent avec autonomie, ils deviennent responsables en cherchant l'information, comme ils deviennent davantage motivés dans leurs apprentissages. Cet engagement des membres de foyers soutient énormément les élèves en dehors de l'école.

1.6.1.4 Matériel de référence

L'enseignant doit fournir à ses élèves des matériels de références supplémentaires. Il peut proposer des paquets d'apprentissages que les élèves peuvent emporter chez eux ; des évaluations, des devoirs, des activités en relation avec ce qui est diffusé sur la télé, la Chaîne El-Maarifa en est le meilleur exemple :

Selon Algérie Presse Service (2021), cette chaîne est consacrée à l'enseignement en ligne dont le lancement a été supervisé le 19 mai dernier. Un nouveau média qui se spécialise dans la présentation des leçons et de soutien aux apprenants. Elle mobilise une centaine d'enseignants et d'inspecteurs qui présentent des émissions d'une durée qui varie de 30 à 75 minutes, leur contenu varie : présentation des exercices avec solutions, accompagnement psychologique, et propositions de sujets. (Aps.dz, 2020)

1.6.1.5 Évaluation

L'enseignant doit s'assurer qu'il y a un outil de faire des évaluations formatives et sommatives. Il veille à ce que ces évaluations comprennent des questions ouvertes qui permettent à l'apprenant de montrer son raisonnement.

1.6.2 Les démarches d'un apprentissage hybride

L'enseignant doit réfléchir aux contenus qui peuvent s'apprendre en classe (qui est difficile à apprendre à distance) et aux contenus ou aux activités que les élèves auraient la possibilité de les faire chez eux en dehors de l'école.

Il est à noter que l'apprentissage en ligne doit être lié à l'apprentissage en école. L'enseignant doit contrôler le déroulement de l'apprentissage sur les plateformes numériques comme il doit présenter à ses élèves des remarques, des notes, des commentaires, il leur restitue également les comptes rendus et les corrections pour les rassurer.

1.6.2.1 Première étape

L'enseignant dresse une liste d'activités que les apprenants peuvent le faire à la maison mieux qu'en classe. Quelles pratiques en matière de devoirs a-t-il trouvé le mieux à faire ?

1.6.2.2 Deuxième étape

L'enseignant doit dresser une liste qui comprend les types de contenus et d'activités que les apprenants peuvent le faire en présence (à l'école). Quel soutien pourrait-il leur apporter pour qu'ils continuent leur apprentissage à la maison ?

1.6.2.3 Troisième étape

L'enseignant doit dresser une liste des types d'activités que les apprenants peuvent effectuer en classe ou en dehors de la classe.

Il est à noter que l'enseignant a la possibilité d'intégrer ses apprenants dans cette pratique d'apprentissage hybride. Une fois ils donnent leurs avis et leurs commentaires, ils éprouvent une responsabilité et deviennent davantage inclus et motivés.

1.6.3 Comment faire un plan d'apprentissage hybride

L'apprentissage à distance peut s'appuyer sur les outils technologiques de l'information, en apprenant par la télévision, les applications, les plateformes numériques etc. Mais il s'appuyer aussi sur des outils qui ne font pas partie de la technologie, par exemple les devoirs préparés et présentés, par les établissements scolaires, aux apprenants pour être accomplis à la maison. L'apprentissage à distance était un recours dans plusieurs pays durant le confinement.

L'enseignant joue un rôle crucial dans cette approche d'apprentissage hybride, il doit pré-planifier, classer les tâches en présence ou à distance. Il doit penser aux dispositions et aux équipements de ses apprenants.

Selon (l'UNICEF MENA REGIONAL OFFICE, Prêt au retour : dossier de formation à la préparation des enseignants, 2020, p. 83), afin d'effectuer un apprentissage qui s'appuie sur le présentiel et le distanciel, l'enseignant doit garantir :

- un contenu engageant.
- des possibilités d'interaction avec les enseignants et les pairs.
- soutien aux élèves.

1.6.3.1 Un modèle de plan d'apprentissage hybride

Pour construire un plan d'apprentissage hybride, l'enseignant peut suivre les étapes suivantes :

- Déterminer les apprentissages qui manquent.
- Déterminer les sujets et activité qui doivent être évalués et opter pour les évaluations formatives convenables.
- Faire une liste des lacunes à rattraper en se focalisant sur ce qui est achevé en classe, car ceci élucide ce qui n'a pas été fait.
- Identifier ce qui peut être effectué en parallèle avec le déroulement du programme en s'appuyant sur des devoirs et des tâches à faire à la maison, et ce pour couvrir le maximum de besoins.

- Partager le volume horaire selon les besoins des apprenants en classe.
- Déterminer la durée qu'on peut attendre pour restituer les tâches faites à distance.
- Prendre en considération les besoins individuels des apprenants.
- Noter toutes ces étapes selon les thèmes et les activités à effectuer, noter également ce qui doit être évalué ou rattrapé et quand.

Le plan détermine les activités/les tâches à faire en une semaine, la date, et le délai de restitutions des travaux.

Tableau 1 modèle de plan d'apprentissage hybride, UNICEF (2020:86)

	Date	Évaluation Formative	Exercice en face à face	Exercice d'apprentissage à distance (le cas échéant)	Date limite pour l'exercice d'apprentissage à distance (le cas échéant).
Jour 01 : insérer tâche de démarrage /habitude	Sujet	Temps nécessaire : Matériel nécessaire :	Temps nécessaire : Matériel nécessaire :	Temps nécessaire : Matériel nécessaire :	
	Sujet	Temps nécessaire : Matériel nécessaire :	Temps nécessaire : Matériel nécessaire :	Temps nécessaire : Matériel nécessaire :	
	Sujet	Temps nécessaire : Matériel nécessaire :	Temps nécessaire : Matériel nécessaire :	Temps nécessaire : Matériel nécessaire :	

2. Analyse des travaux des apprenants

Dans les deux chapitres précédents, nous avons analysé les changements attribués sur le programme de la deuxième année secondaire selon les régulations des progressions annuelles envoyées par le Ministère de l'Éducation Nationale aux enseignants afin d'alléger les contenus à cause de la pandémie qui n'a cessé de propager en Algérie depuis mars 2020.

Ce constat que nous avons fait nous a mené à étudier l'effet de ces contraintes induites par la pandémie sur les apprentissages en classe. Ce constat nous pousse également à chercher les solutions les plus convenables pour garder les contenus qui ont subi un ajustement dans les progressions.

Afin d'étudier ce problème et d'y proposer des solutions, nous avons mené une recherche sur le terrain pour être encore plus réels, nous avons mis en place l'une des solutions que nous avons déjà proposées en avant.

Dans cette phase nous présentons les raisons de cette pratique, ensuite, nous analysons les travaux des apprenants afin de montrer les résultats des solutions proposées.

2.1 Présentation du sujet

Nous avons fait un sujet d'une évaluation formative à distance qui prend la forme d'une analyse textuelle (texte avec questionnaire).

Nous avons pris en compte les critères suivants :

- cette évaluation n'apparaît pas dans la régulation de la progression d'avril 2021.
- la typologie est en relation avec l'objet d'étude de la dernière séquence (dernier projet dans l'état normal).
- le texte est récit de voyage.
- les questions touchent quasiment tous les points étudiés en classe durant la compréhension de l'écrit.

Nous avons choisi cette séquence pour appliquer les solutions que nous avons proposées car nous considérons que cette partie a subi le plus de changement selon la régulation d'avril 2021.

Plusieurs apprentissages ont été ajustés : l'évaluation diagnostique/formative, la mise en place de la séquence ; les deux compétences de l'oral, ainsi que la réduction du volume horaire de la compréhension de l'écrit et la production de l'écrit.

À partir de cette situation réelle et authentique, nous avons effectué cette expérience où l'élève essaye d'interagir avec son enseignant via internet.

L'apprenant va mobiliser ses compétences dans le domaine numérique afin de répondre aux questions puis il va les envoyer à travers un courrier électronique.

2.2 Pourquoi ce type d'évaluation en ligne

Premièrement, la conjoncture a imposé aux enseignants de suivre des régulations proposées par le Ministère de l'Éducation Nationale afin d'alléger les contenus des programmes scolaires.

Les évaluations ont subi un ajustement à cause de la COVID-19 où les enseignants trouvent plus de difficulté pour évaluer leurs apprenants.

D'une part le volume horaire ne suffit pas d'effectuer des évaluations en classe, d'autre part, les enseignants se trouvent dans l'obligation de suivre les directives du Ministère.

L'objectif principal de cette séquence est produire un récit de voyage/un reportage touristique. L'enseignant doit savoir si l'objectif final est atteint ou non.

Le récit de voyage est le dernier objet d'étude en deuxième année secondaire, la régulation d'avril lui a consacré uniquement quelques séances pour permettre aux enseignants d'achever le programme.

Cette évaluation formative en ligne permet à l'enseignant d'avoir une idée claire sur le niveau de ses apprenants sans ajouter des séances en classe. Du coup il va proposer à ses élèves de répondre et d'envoyer leurs réponses à travers un courrier électronique. Ainsi, il va gagner plus de temps, il saura si l'objectif est atteint ou non.

Les apprenants auraient plus de chance de faire une autoévaluation à la maison une fois ils font leurs travaux. Ils pourraient demander à leur enseignant de leur renvoyer la correction.

Le sujet que nous avons proposé permet de mettre en place l'approche de l'enseignement hybride à travers la mobilisation des ressources électroniques. Ainsi, l'enseignant va faire l'activité supprimée du programme avec ses apprenants mais en s'appuyant sur une méthode purement à distance. Les apprenants ne se privent pas d'apprendre, et l'enseignant saura davantage ajuster ses enseignements selon les besoins de ses élèves.

La disponibilité des outils numériques nous a permis de confectionner une évaluation formative en ligne et de demander aux apprenants de répondre et d'envoyer les réponses à l'adresse électronique de l'enseignant.

2.3 Présentation de l'établissement

Le lieu de la pratique est le lycée GUENTRI Seddik qui se trouve au centre de la daïra de Babar dans le coté méridional de la wilaya de Khenchela. Il s'agit d'une région où Internet est disponible et utilisable par la quasi-totalité des habitants. Les apprenants qui y habitent peuvent facilement se connecter.

530 élèves partagés sur 17 classes : cinq classes de première année tronc commun scientifique, deux classes de première année tronc commun littéraire, quatre classes de deuxième année filières communes, une classe de deuxième année lettres et philosophie, quatre classes de troisième année filières communes, et une classe de troisième année lettres et philosophie. Ces élèves sont pris en charge par 43 enseignants dont quatre de français.

Aucun des élèves n'a attrapé le virus depuis le retour à l'école, l'administration du lycée en collaboration avec les enseignants, les parents d'élèves, et les élèves veillent toujours sur le respect des mesures sanitaires en classes et en dehors des classes.

Depuis le début de l'année, la division des classes en groupes ainsi que le système de rotation ont permis la continuité des cours dans une atmosphère bien sécurisée pour tout le monde.

Comme tous les enseignants au niveau national, les professeurs du lycée GUENTRI Seddik donnent cours dans le respect total des régulations des progressions annuelles envoyées par le Ministère de l'Éducation Nationale à travers les inspecteurs.

2.4 Présentation des apprenants

Nous avons choisi une classe scientifique qui comprend 25 élèves et une classe littéraire qui comprend 20 élèves. Les deux classes ont le même programme sauf qu'il y a une petite différence ; la classe littéraire a une séquence de plus (produire une saynète).

Selon les régulations d'octobre 2020, les scientifiques ont deux séances de français par semaines alors que les littéraires ont trois séances. Tous les élèves sont des semblables, ils ont tous presque le même âge de 16 ans. Ces élèves sont originaires de différents villages qui entourent cette commune, mais ils ont tous accès à Internet.

2.5 Conditions du déroulement de l'activité

Nous avons pris cet échantillon au lycée où nous exerçons notre fonction. Nous avons soumis ces deux classes à une expérience pour tester l'efficacité de l'approche de l'enseignement hybride dans l'ère de la COVID-19.

Ainsi, en ce qui concerne les élèves de la classe littéraire nous avons choisi de travailler avec eux selon les régulations d'avril 2021 en supprimant du programme ce qui doit être supprimé : l'évaluation diagnostique, le lancement de la séquence, les deux compétences de l'oral, l'évaluation formative, le fait poétique, toutes ces activités ne sont plus faites.

Quant à la classe scientifique, nous avons opté pour l'application d'un enseignement hybride en faisant une expérience sur l'évaluation formative en ligne.

Les activités se sont déroulées dans de bonnes conditions, nous n'avons trouvé aucun problème, tous les élèves chargés d'envoyer leurs réponses via Internet ont pu le faire sans encombre.

2.6 Outil d'analyse

Durant le déroulement de la dernière séquence, les élèves de la classe littéraire n'ont été pas évalués et ce selon la régulation d'avril 2021. Cependant, nous avons choisi d'évaluer les élèves de la classe scientifique en ligne à travers un sujet qui comprend une adresse mail en bas de la page. Les élèves vont y remettre leurs réponses.

Nous avons analysé les résultats obtenus à l'aide d'une grille d'évaluation qui comprend des critères de réussites servant à classer les élèves selon un niveau suffisant et un niveau insuffisant.

Pour s'assurer des résultats nous avons comparé les notes obtenues par les apprenants à la fin du trimestre aussi.

2.7 Analyse

Pour les élèves de la deuxième année lettres et philosophie, nous n'avons pas pu avoir une idée claire sur leur niveau au début et durant le déroulement de la séquence.

La régulation de la progression nous exige d'avancer dans le programme sans faire d'évaluation. Du coup aucune image n'est claire par rapport aux apprentissages des apprenants.

Nous passons d'une activité à une autre seulement en consacrant 45 minutes pour chacune d'elles. Il nous était difficile de démêler les niveaux d'apprentissages tout au long de la séquence.

Pour les élèves de la classe scientifique, ceux qui ont été évalués à distance, nous avons pu avoir une image sur leur niveau. Outre l'apprentissage en classe, ils ont eu la chance d'apprendre et de faire une activité de plus à la maison.

Une fois les réponses ont été remises à travers le courrier électronique, nous avons observé que la majorité des apprenants a pu répondre. C'était clair qu'ils ont fait preuve d'autonomie en se servant d'autres ressources, ils ont fait des recherches pour répondre. Ils ont aussi utilisé plusieurs compétences pour répondre.

Les résultats obtenus montrent aussi que ces recherches faites par les élèves et cette autonomie dans l'apprentissage ont influencé positivement les apprenants, car c'était quelque chose de nouveau pour eux, ils y ont donné beaucoup d'intérêt.

En analysant les résultats obtenus lors des devoirs et des examens, nous avons remarqué que les élèves de la classe scientifique ont eu de bonnes notes par rapport aux élèves de la classe littéraire.

Les élèves qui ont fait des travaux à distance ont fait plus de recherche en s'appuyant sur leur autonomie, ils ont eu la chance d'avoir un contact avec un nouveau support en relation avec l'objet d'étude qu'ils ont fait en classe. Ce travail en ligne leur a permis d'apprendre davantage alors que les élèves de la classe n'ont appris que ce qu'ils ont fait au lycée.

Conclusion

L'enseignement durant la pandémie a subi plusieurs changements dont l'effet sur les apprenants reste encore démesuré. Pour s'adapter avec les mesures sanitaires exigées par l'Organisation Mondiale de la Santé au niveau international, les mesures drastiques exigées par le Ministère de la Santé au niveau national, il était inéluctable d'attribuer des changements sur les programmes scolaires afin d'assurer l'ouverture des écoles et la continuité des cours.

Pour permettre aux apprenants de récupérer les apprentissages amputés en classe selon les réglementations des progressions, nous proposons d'attribuer une nouvelle approche qui s'octroie avec l'ère de la COVID-19, l'approche l'enseignement hybride qui permet de jumeler le présentiel avec le distanciel, surtout à l'âge où les outils numériques sont disponibles. Une chance pour nos élèves d'accéder à une nouvelle ère dont les outils d'apprentissage sont davantage sophistiqués par rapport aux années passées.

L'enseignement en ligne ouvre de nouvelles portes aux apprenants, c'est le moyen le plus efficace pour mobiliser les compétences acquises en classe, c'est l'outil qui rend l'élève de plus en plus autonome.

Les élèves de nos jours sont appelés "la génération des écran", et ce n'est pas par hasard qu'on leur a attribué cette appellation. C'est parce qu'ils donnent plus d'intérêt à tout ce qui est numérique et interactif.

Les enseignants devraient profiter de ce point, ils pourraient s'appuyer sur les outils technologiques pour faire travailler leurs apprenants et se dépasser de la méthode ancienne qui est actuellement monotone et canulante.

CONCLUSION GENERALE

La fermeture des établissements scolaires en raison de la pandémie du COVID-19 a touché presque tous les pays du monde y compris l'Algérie. Depuis mars 2020 des changements ont été attribués sur le système éducatif algérien. Le gouvernement, en partenariat avec les enseignants, les parents d'élèves et les médecins, ont fait preuve de civisme en proposant des solutions efficaces pour assurer la continuité des cours.

Dès le début de la pandémie, plusieurs enseignants ont fait recours à l'enseignement par le biais des réseaux sociaux. Le gouvernement a proposé d'enseigner les élèves en diffusant des leçons via les chaînes télévisées et la radio.

Toutefois, ces efforts n'étaient pas suffisants, car plusieurs apprenants n'avaient pas accès à Internet surtout ceux qui habitent dans les zones d'ombre. L'éducation à distance était quasiment difficile. La pandémie a exigé l'annulation du dernier trimestre de l'année scolaire 2019/2020, un retard dans le déroulement des examens officiels, et un retard dans le commencement de la nouvelle année scolaire 2020/2021.

Quoique la pandémie frappe encore les pays, les établissements scolaires continuent d'ouvrir leurs portes aux élèves dans l'extrême vigilance. Le gouvernement a exigé un enseignement dans des mesures sanitaires drastiques que tout le monde doit respecter afin d'éviter la transmission du virus.

La division des classes en groupes, la réduction du volume horaire, le système de rotation, l'éloignement physique et la mise en place des protocoles ont exigé également d'effectuer des changements sur les programmes scolaires afin d'alléger les contenus et faire perdurer le déroulement des enseignements en présence.

Ces changements auraient des effets voire des répercussions sur les apprenants à court et à long terme. Les enseignants se trouvent dans l'obligation de veiller sur le respect du protocole, ils veillent sur les élèves qui doivent apprendre dans des lieux sains et sûrs, ils œuvrent également à rattraper les lacunes de leurs apprenants lors du confinement comme ils tâchent de trouver de nouvelles solutions afin de faciliter l'apprentissage dans la situation de la conjoncture où l'enseignement et l'apprentissage deviennent davantage difficiles.

Dans cette recherche, nous avons parlé de l'impact de la COVID-19 sur certaines pratiques pédagogiques en école. Les changements qui ont touché le programme scolaire de la deuxième année secondaire. La réduction des durées des apprentissages.

À travers un constat global, nous avons montré les parties qui ont subi des ajustements dans le programme de la deuxième année secondaire. Dans une première partie, nous avons présenté d'une manière générale le contenu ajusté selon la régulation des progressions d'octobre 2020.

Comme tous les autres paliers dans le secteur de l'éducation, l'enseignement au lycée a subi des changements au niveau des contenus des programmes scolaires, notamment celui de la deuxième année dans toutes ses filières.

Les contraintes induites par la pandémie sur le système éducatif avaient un but final, l'allègement des contenus à cause de la conjoncture. Il est inévitable d'alléger le programme pour faciliter la mise en place du protocole sanitaire, de l'éloignement physique entre les apprenants, les enseignants et le personnel éducatif.

Compte tenu du retard marqué durant le début de l'année scolaire 2020/2021, le Ministère de l'Éducation Nationale s'est trouvé dans l'obligation de réduire le volume des apprentissages dans tous les paliers, du coup le projet pédagogique n'a plus de place dans le programme, les deux compétences de l'oral, le fait poétique aussi.

Dans un deuxième temps, les enseignants ont reçu de nouvelles régulations durant le moi d'avril, le temps où la pandémie semble perdurer dans notre pays. Ces régulations viennent d'alléger encore et encore le programme en proposant plus d'ajustement sur le contenu. Par conséquent, les évaluations diagnostiques et formatives ne sont plus, la mise en place de la séquence est dépassée, le volume horaire de la compréhension de l'écrit et de la production de l'écrit est réduit.

Les régulations visent à achever le programme dans les délais prédéterminés par le Ministère afin d'assurer la continuité des cours de crainte de toute fermeture des écoles, le cas échéant, dans l'avenir surtout dans une période où la pandémie ne recule pas.

Le Ministère de l'Éducation Nationale invite les apprenants à suivre les cours diffusés sur la télévision, on a même lancé toute une chaîne télévisée qui se spécialise dans l'enseignement à distance, là où des inspecteurs et des enseignants donnent des leçons dans toutes les matières.

Depuis le début de la conjoncture, plusieurs enseignants ont fait appel à l'enseignement à distance pour assurer les cours avec leurs apprenants. Dans notre recherche, nous avons proposé plusieurs solutions pour récupérer les leçons ratées par les élèves en classe.

Dans le dernier chapitre nous avons parlé de l'effet de la pandémie sur les enfants et sur le secteur de l'éducation. Nous avons présenté, en guise de réponse aux contraintes induites par la pandémie, une série de solutions dont la mise en place peut servir, largement, l'enseignement à l'ère de la COVID-19.

Dans un premier temps, nous avons parlé de l'enseignement à distance, les possibilités de donner des cours en ligne grâce aux plateformes numériques, aux groupes virtuels. Les enseignants peuvent mobiliser les ressources numériques dont disposent leurs apprenants pour étudier et faire des activités extrascolaires notamment celles qui ont été amputées selon les régulations d'octobre et d'avril. Skype, ZOOM, Youtube, peuvent être au service des enseignants à tous les temps.

Nous avons proposé également de suivre une approche qui s'appuie sur l'enseignement hybride où l'enseignant peut jumeler entre un apprentissage en présence et un apprentissage à distance. Dans la pratique que nous avons faite au lycée GUENTRI Seddik à Babar dans le coté méridional de la wilaya de Khenchela, nous avons pu tester l'efficacité de cette méthode. Entre deux groupes différents de la deuxième année secondaire, un groupe de la filière scientifique a interagi avec nous à travers un courrier électronique là où il a répondu à un sujet d'évaluation formative à distance, les apprenants ont mobilisé leurs ressources, ils ont fait preuve d'autonomie, ils ont eu la chance de récupérer une activité qui ne pourrait être faite en classe à cause des contraintes de la pandémie. Alors que leurs camarades dans le groupes de la filière lettres et philosophie n'ont fait que ce qu'ils ont à faire en classe.

Le résultat a montré l'efficacité de l'enseignement hybride qui part alternativement du présentiel au distanciel pour récupérer ce qui n'est pas fait en classe.

Annexe

Annexe 1

Lycée : GUENTRI Seddik-Babar-
Niveau : 2AS

Année scolaire : 2020/2021
Durée : 02AS

Devoir à distance

Texte :

À première vue, Oran est, en effet une ville ordinaire et rien de plus qu'une préfecture française de la côte algérienne.

La cité elle-même, on doit l'avouer, est laide. D'aspect tranquille, il faut quelque temps pour apercevoir ce qui **la** rend différente de tant d'autres villes commerçantes, sous toutes les latitudes. Comment faire imaginer par exemple, une ville sans pigeons, sans arbres et sans jardins, où l'on ne rencontre ni battements d'ailes ni froissement de feuilles, un lieu neutre pour tout dire ? Le changement des saisons ne s'y lit que dans le ciel. Le printemps s'annonce seulement par la qualité de l'air ou par les corbeilles des fleurs que des petits vendeurs ramènent des banlieues ; c'est un printemps qu'on vend sur les marchés. Pendant l'été, le soleil incendie les maisons trop sèches et couvre les murs d'une cendre grise ; on ne peut plus vivre alors que dans l'ombre des volets clos. En automne, c'est au contraire, un déluge de boue. Les beaux jours viennent seulement en hiver.

Une manière commode de faire la connaissance d'une ville est de chercher comment on y travaille, comment on y aime, et comment on y meurt. Dans **notre** petite ville, est-ce l'effet du climat, tout cela se fait ensemble, du même air frénétique et absent. C'est-à-dire qu'on s'y ennue et qu'on s'y applique à prendre des habitudes. Nos concitoyens travaillent beaucoup, mais toujours pour s'enrichir. Ils s'intéressent surtout au commerce et ils s'occupent d'abord, selon **leur** expression, de faire des affaires.

Albert Camus, La Peste. Edition Gallimard 1947.

Questions

Compréhension de l'écrit : (13 points)

1-Ce texte est :

- a)-Un reportage touristique.
- b)-Une nouvelle d'anticipation.

Recopiez la bonne réponse puis justifiez votre choix.

2-À quelle période le narrateur décrit-il cette ville ? Justifiez votre réponse.

3-Selon le narrateur, *Oran est une ville **laide***, le mot souligné veut dire :

- a)-Agréable
- b)-belle
- c)-Désagréable.

Recopiez la bonne réponse.

4-Le narrateur a décrit Oran selon quatre saisons, lesquelles ?

5-Repérez quatre mots appartenant au champ lexical de "**la nature**".

6-D'après le texte, comment peut-on connaître une ville ?

7-À qui ou à quoi renvoient les mots soulignés dans le texte ?

-**la** (02^{ème} §)

-**notre** (03^{ème} §)

-**leur** (03^{ème} §)

8-Repérez du texte un passage descriptif et un passage commentatif.

9-Proposez un titre au texte.

10-Selon vous, la ville d'Oran, de nos jours, est-elle belle ou non?

Répondez à cette question en trois lignes.

Production de l'écrit : (07 points)

Traitez l'un des deux sujets, au choix.

Sujet 01 :

Vous êtes membres du journal touristique de votre lycée. Vous voulez inviter vos camarades à visiter la ville d'Oran. Faites le compte rendu objectif de ce texte en une dizaine de lignes.

Sujet 02 :

Vous êtes responsable de la rubrique "Nature" dans le journal de votre lycée. On vous a chargé de montrer à vos camarades le danger de la pollution. Dans un texte argumentatif de quinze lignes, dénoncez ce phénomène.

guerraoui40chechar@gmail.com

Annexe 2

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التربية الوطنية

مديرية التربية لولاية خنشلة

ثانوية قنطري الصديق (ببار)

وثيقة حجز النقاط الخاصة بـ: الفصل الثاني السنة الدراسية : 2021-2020 الفوج التربوي : ثانية ثانوي آداب وفلسفة 1 الفوج الفرعي : 1 مادة : اللغة الفرنسية

الارشادات	التقديرات	الاختبار 20/	معدل الفروض 20/	أعمال تطبيقية أو تعبير شفوي 20/	التقييم المستمر 20/	تاريخ الميلاد	الاسم	اللقب	رقم التعريف
		6	12	13	13	2004-01-31	بهاء الدين	بوزكري	1000440130001600
		16	15	18	18	2002-12-27	تاج الدين	بوسكين	1000240130018100
		7	6	10	12	2003-12-29	ريم	بوسكين	1000340130083700
		12	14	17	17	2004-07-22	أسماء	تقرارات	1100405010589500
		2	10	15	15	2000-07-05	شيماء	ثابتي	1100040130010200
		6	10	17	17	2004-02-11	ميسون	ثابتي	1100421160032700
		11	14	16	16	2005-03-01	عمارة	حفظاوي	1000540110012600
		14	12	15	15	2003-08-30	شيماء	حمداوي	1100340130010100
		6	10	17	17	2003-05-21	ملاك	رحالي	1100340130005900
		6	8	13	13	2003-08-08	ندى	زكراوي	1100340110038400
		12,5	9	13	13	2003-06-18	جهينة	سالمي	1100340010195500
		0	0	0	0	2002-10-24	شيماء	سليماني	1100240010337700
		13	14	13	13	2003-09-05	حسنا	صحراوي	1100340110044800
		10	10	16	16	2004-03-29	عبد الرحيم	صفراوي	1000416130157900
		6	11	16	16	2002-02-25	رحيمة	طراد	1100240130002300
		6	11	10	13	2002-05-31	مروى	عايد	1100240130007500

		10,5	12	16	16	2005-01-13	ادريس	قسوم	1000507150003100
		10	12	17	17	2004-03-10	رقية	قنطري	1100440130004700
		14	12	17	17	2004-03-10	شيماء	قنطري	1100440130004800
		15	12	18	18	2002-12-18	حدة	لكمين	1000240010402300
		4	10	13	13	2002-07-24	أمير	مخنان	1000240130010600

Annexe 3

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التربية الوطنية

مديرية التربية لولاية خنشلة

ثانوية قنطري الصديق (ببار)

وثيقة حجز النقاط الخاصة ب: الفصل الثاني السنة الدراسية : 2020-2021 الفوج التربوي : ثانية ثانوي علوم تجريبية 2 الفوج الفرعي : 1 مادة : اللغة الفرنسية

الارشادات	التقديرات	الاختبار 20/	معدل الفروض 20/	أعمال تطبيقية أو تعبير شفوي 20/	التقييم المستمر /20/	تاريخ الميلاد	الاسم	اللقب	رقم التعريف
		11	13	13	15	2002-04-09	شمس الدين	أمحمدي	1000240130014100
		7	8,5	8	10	2003-12-28	يوسف	انشير	1000340130396700
		19,5	18	19	19	2005-08-18	سلسبيل	بن وارث	1100523010826600
		14	12,5	13	13	2004-10-15	ملاك	بوثيريد	1000440130270600
		6,5	10,5	13	13	2003-11-20	دنيا	بوزكري	1100340130014500
		13	14,5	14	14	2004-11-22	سلسبيل	بوساحة	1100440130068800
		14,5	11,5	15	15	2005-01-08	زينب	بوسكين	1100540130000700
		6	10	13	13	2004-09-03	عائشة	بوماجر	1100440130235300
		15	19,5	15	16	2004-04-10	راضية	تافعوت	1100440130091100
		8	11,5	13	13	2004-07-11	ملاك	جبار	1100440130184000
		7	10	13	13	2004-05-04	وسيم	جربوع	1000423050117100
		10	10	13	13	2002-11-30	هيثم	حفظاوي	1000240130016400
		17	13	17	17	2005-01-24	نريمان	خوجة	1100540130002600
		19	18	19	19	2004-12-03	فاتح	سليماني	1000440130019500
		19,5	20	19	20	2004-12-22	شهد	شخاب	1100440130020400
		16	17,5	19	19	2004-08-02	أميمة	صحراوي	1100440130012400
		11	15	13	13	2004-04-07	داليا	صحراوي	1100440010087500

		7	10	13	14	2004-01-29	فارس	طراد	1000440130001300
		19	18	19	20	2004-08-27	ليثا امة الله	عمر اوي	1100440130013600
		12	13	13	14	2004-01-30	عبد الحي	قسوم	1000407010064200
		13	15	16	16	2004-08-09	ليندة	لعصيص	1100440130012700
		14,5	10	13	13	2004-04-23	رميسة	معط الله	1100440030028400
		10	11,5	13	15	2001-07-16	دالية	مناصرة	1100140130010300
		12	13	16	17	2004-06-29	علياء	ميلك	1100440160021800
		11	12	13	13	2004-01-24	اماني	نصراوي	1100440130001000

Annexe 4

Mots clés :

1-La progression annuelle : un document prévisionnel d'activités confectionné à partir du contenu du programme scolaire, il comprend : les compétences à installer, les intitulés des projets et des séquences, les objets d'études, le volume horaire, et les objectifs des activités qui vont se dérouler progressivement au cours de l'année scolaire.

2-La régulation d'une progression : un document confectionner et envoyé par le Ministère de l'Éducation, il vise essentiellement à alléger le programme scolaire dans des situations exceptionnelles par lesquelles passe le pays. Ce document constitue le concentré des apprentissages les plus importants dont l'élève a besoin pour passer à des niveaux supérieurs.

3-Les contraintes induites par la pandémie : des règles de gestions édictées par le gouvernement afin de sauver la vie des citoyens durant la conjoncture sanitaire.

4-Amputation : mot utilisé par le Ministère de l'Éducation Nationale dans le document officiel (La régulation de la progression d'octobre 2020) pour désigner les ajustements attribués sur le programme en occultant certaines parties dont la réalisation augmente le risque d'attraper le virus par les apprenants en classe.

Références Bibliographiques

1. Ouvrages

Blake, (1985). La science en poésie. Paris, Ed. Gallimard: Coll. Folio Junior.

CORRIOL, A., GONET, A. (1994). Le projet pédagogique en Technologie. Paris : CNDP.

Cuq, J. (2003). Le dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde expliquée. Paris : CLE International.

DESCOTES, D., JORDY, J., LANGLADE, G. (1993). Lire méthodiquement des textes. Paris : Bertrand-Lacoste.

DOLZ, J., SCHNEUWLY, B. (1998). Pour un enseignement de l'oral. Paris : ESF Sciences Humaines.

El MOUDNI, A. (2011). Évaluation et apprentissage scolaire. Casablanca : Conseil Supérieur de l'Enseignement.

Giasson, J. (2000). La compréhension en lecture.

International Baccalaureate Organization. (2018). Principes et pratiques de l'évaluation-Des de qualité à l'ère numérique.

La Commission Nationale des Programmes. (2005). Français 02 AS.

La direction Nationale de l'Enseignement Secondaire Général. (2006). Document d'accompagnement du programme.

La Direction de l'Enseignement Secondaire Général. (2019). La progression annuelle de la deuxième année secondaire.

La Direction de l'Enseignement Secondaire Général, (2020). La régulation de la progression annuelle.

La Direction de l'Enseignement Secondaire Général. (2006). Le guide d'accompagnement du programme de la 02 AS.

Riegel, M., Pellat, J., Rioul, R. (2009). Grammaire méthodique du français, Paris : Presse Universitaire de France.

UNICEF. (2020). Prêt au retour : dossier de formation à la préparation des enseignants. UNICEF MENA Regional Office.

2. Dictionnaires

Larousse. (2012). Le Petit Larousse. Larousse.

Le Robert. (2005). Dictionnaire de français.

3. Articles

CARON, A. (2021). La mise en place de l'enseignement à distance au temps de la pandémie. Revue International des technologies en pédagogie universitaire.

Nadeau, M. (2017). L'évaluation de l'apprentissage en milieu scolaire : un modèle d'évaluation continue. La revue des sciences de l'éducation.

L'Organisation des Nations Unies. (2020). Note de synthèse : l'impact de la COVID-19 sur les enfants.

L'Organisation des Nations Unies. (2021). Note de synthèse : l'éducation en temps de COVID-19 et après.

4. Thèses

BENAMARA, R. (2012) Valorisation de l'oral dans les nouveaux programmes de FLE au secondaire Algérien. Enjeux et perspectives. Thèse de doctorat.

Seihoub, I. (2016) Place et rôle de l'évaluation formative dans l'enseignement/apprentissage du FLE Exemple de la deuxième année moyenne» Mémoire de Magistère.

Sitographie :

aps.dz/03 aout 2020, 13:38.

Résumé:

La conjoncture du Corona COVID-19 a imposé au monde un nouveau mode de vie. Tous les secteurs ont vécu un bouleversement sans précédent. Le secteur de l'éducation, depuis le début de la pandémie, n'a cessé de subir des changements radicaux. Après une fermeture des établissements scolaires qui a duré plus sept mois, le Ministère de l'Éducation Nationale en Algérie a attribué des ajustements sur les contenus des programmes de tous les niveaux, dans tous les paliers. Il s'agit d'une réponse aux contraintes induites par la conjoncture. C'est une mesure qui vise en premier lieu de préserver la vie des apprenants qui étudient actuellement selon un système de rotation dont la mise en place assure le respect de la distanciation physique et l'application du protocole sanitaire. Dans une situation jugée délicate par le corps médical, le Ministère de l'Éducation National a envoyé aux enseignants des régulations de progressions annuelles à partir desquelles ils vont donner cours, des régulations qui allègent le contenu des programmes en amputant certaines parties dont la mise en œuvre menace la vie des apprenants, notamment le projet pédagogique, les deux compétences de l'oral, et d'autres activités dont la réalisation exige un travail collectif. Ces contraintes auraient un impact, à court terme, à long terme, sur le rendement des apprenants en classe et en dehors de la classe. Dans une ère où la technologie arrive à son apogée, il est préalable d'aller vers un enseignement hybride qui jumèle les pratiques à faire en classe et des tâches à effectuer à distance surtout dans la présence imminente des outils modernes de la communication.

Mots clés : progression annuelle, régulation d'une progression, contraintes induites par la pandémie, Amputation.

Abstract :

The Corona COVID-19 situation has imposed a new way of life on the world. All sectors have experienced unprecedented upheaval. The education sector, since the start of the pandemic, has continued to undergo radical changes. After a closure of schools that lasted more than seven months, the Ministry of National Education in Algeria allocated adjustments to the content of programs in all levels. It was a response to the constraints induced by the pandemic situation. It is a measure which aims first and foremost to preserve the lives of learners who are currently studying under a rotation system, the implementation of which ensures respect for physical distancing and the application of the health protocol. In a situation deemed delicate by the medical profession, the Ministry of National Education has sent teachers annual progress regulations from which they will teach, regulations which lighten the content of the programs by cutting off certain parts including the implementation. The work whose realization threatens life of learners, in particular the educational project, the two oral skills, and other activities whose realization requires collective work. These constraints would have an impact, in the short term, in the long term, on the performance of learners inside and outside of the classroom. In an era where technology is reaching its peak, it is a prerequisite to move towards an hybrid education that combines the practices to be done in class and tasks to be performed remotely, especially in the imminent presence of modern communication tools.